

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

## BANKING, TRADE AND COMMERCE

*Chair:*  
The Honourable DOUGLAS BLACK

---

Wednesday, January 31, 2018  
Thursday, February 1, 2018

---

Issue No. 32

*First and second meetings:*  
Bill S-237, An Act to amend the Criminal Code  
(criminal interest rate)

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## BANQUES ET DU COMMERCE

*Président :*  
L'honorable DOUGLAS BLACK

---

Le mercredi 31 janvier 2018  
Le jeudi 1<sup>er</sup> février 2018

---

Fascicule n° 32

*Première et deuxième réunions :*  
Projet de loi S-237, Loi modifiant le Code criminel  
(taux d'intérêt criminel)

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Douglas Black, *Chair*

The Honourable Carolyn Stewart Olsen, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

|                |                    |
|----------------|--------------------|
| Dagenais       | * Smith            |
| * Day          | (or Martin)        |
| (or Mercer)    | Tannas             |
| * Harder, P.C. | Unger              |
| (or Bellemare) | Wallin             |
| (or Mitchell)  | Wetston            |
| Marwah         | * Woo              |
| Mockler        | (or Saint-Germain) |
| Ringuette      |                    |

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Maltais (*February 1, 2018*).

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Tkachuk (*January 30, 2018*).

The Honourable Senator Dawson was removed from the membership of the committee, substitution pending (*December 14, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
BANQUES ET DU COMMERCE

*Président* : L'honorable Douglas Black

*Vice-présidente* : L'honorable Carolyn Stewart Olsen

et

Les honorables sénateurs :

|                |                    |
|----------------|--------------------|
| Dagenais       | * Smith            |
| * Day          | (ou Martin)        |
| (ou Mercer)    | Tannas             |
| * Harder, C.P. | Unger              |
| (ou Bellemare) | Wallin             |
| (ou Mitchell)  | Wetston            |
| Marwah         | * Woo              |
| Mockler        | (ou Saint-Germain) |
| Ringuette      |                    |

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 1<sup>er</sup> février 2018*).

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Tkachuk (*le 30 janvier 2018*).

L'honorable sénateur Dawson a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 14 décembre 2017*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 23, 2017:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Ringuette, seconded by the Honourable Senator Bovey, for the second reading of Bill S-237, An Act to amend the Criminal Code (criminal interest rate).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Ringuette moved, seconded by the Honourable Senator Lankin, P.C., that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

The question being put on the motion, it was adopted.

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 23 novembre 2017 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Ringuette, appuyée par l'honorable sénatrice Bovey, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-237, Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Ringuette propose, appuyée par l'honorable sénatrice Lankin, C.P., que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*La greffière du Sénat,*

Nicole Proulx

*Clerk of the Senate*

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Wednesday, January 31, 2018  
(83)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:32 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Douglas Black, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Black, Maltais, Marwah, Ringuette, Stewart Olsen, Tannas and Wallin (7).

*In attendance:* Adriane Yong and Michaël Lambert-Racine, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 23, 2017, the committee began its consideration of Bill S-237, An Act to amend the Criminal Code (criminal interest rate).

**WITNESS:**

The Honourable Senator Pierrette Ringuette, sponsor of the bill.

The chair made a statement.

The Honourable Senator Ringuette made a statement.

At 4:53 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Thursday, February 1, 2018  
(84)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Douglas Black, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Black, Dagenais, Day, Marwah, Mockler, Ringuette, Stewart Olsen, Tannas, Unger and Wallin (10).

*In attendance:* Michaël Lambert-Racine and Adriane Yong, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 23, 2017, the committee continued its consideration of Bill S-237, An Act to amend the Criminal Code (criminal interest rate).

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mercredi 31 janvier 2018  
(83)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 32, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Douglas Black (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Black, Maltais, Marwah, Ringuette, Stewart Olsen, Tannas et Wallin (7).

*Également présents :* Adriane Yong et Michaël Lambert-Racine, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 novembre 2017, le comité entreprend son étude du projet de loi S-237, Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel).

**TÉMOIN :**

L'honorable sénatrice Pierrette Ringuette, marraine du projet de loi.

Le président fait une déclaration.

L'honorable sénatrice Ringuette fait une déclaration.

À 16 h 53, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le jeudi 1<sup>er</sup> février 2018  
(84)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Douglas Black (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Black, Dagenais, Day, Marwah, Mockler, Ringuette, Stewart Olsen, Tannas, Unger et Wallin (10).

*Également présents :* Michaël Lambert-Racine et Adriane Yong, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 novembre 2017, le comité poursuit son examen du projet de loi S-237, Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel).

*WITNESSES:**Momentum:*

Courtney Mo, Public Policy Manager (by video conference).

*Credit Counselling of Canada:*

Patricia White, Executive Director.

*Hamilton Roundtable for Poverty Reduction:*

Tom Cooper, Director (by video conference).

*As individuals:*

Jerry Buckland, Professor, International Development Studies, Menno Simons College, Canadian Mennonite University, The University of Winnipeg.

Chris Robinson, Professor, Finance, School of Administrative Studies, York University.

The chair made a statement.

Ms. White made a statement and answered questions.

Ms. Mo and Mr. Cooper each made a statement and answered questions.

At 11:14 a.m., the committee suspended.

At 11:16 a.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

Mr. Buckland and Mr. Robinson each made a statement and answered questions.

At 12:08 p.m., the committee suspended.

At 12:10 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 12:31 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOINS :**Momentum :*

Courtney Mo, gestionnaire des politiques publiques (par vidéoconférence).

*Conseil en crédit du Canada :*

Patricia White, directrice exécutive.

*Hamilton Roundtable for Poverty Reduction :*

Tom Cooper, directeur (par vidéoconférence).

*À titre personnel :*

Jerry Buckland, professeur, Études en développement international, Collège Menno Simons, Université mennonite canadienne, Université de Winnipeg.

Chris Robinson, professeur, finance, École d'études administratives, Université York.

Le président fait une déclaration.

Mme White fait une déclaration et répond aux questions.

Mme Mo et M. Cooper font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 11 h 14, la séance est suspendue.

À 11 h 16, la séance reprend.

Le président fait une déclaration.

MM. Buckland et Robinson font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 12 h 8, la séance est suspendue.

À 12 h 10, conformément 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 12 h 31, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Barbara Reynolds

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, January 31, 2018

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day in public at 4:32 p.m. to give consideration to Bill S-237, An Act to amend the Criminal Code (criminal interest rate).

**Senator Douglas Black** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good afternoon, and welcome colleagues and members of general public who are following today's proceedings of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce either here in the room or listening via the Web. My name is Doug Black, and I am chair of the committee.

Before getting under way, on behalf of the committee I welcome back Michaël Lambert-Racine, who has been on leave for a number of months. We are glad to have you back, and now we can get ahead with our very heavy agenda over the winter and spring. Thank you very much and welcome back.

Today, our committee will begin its hearings on Bill S-237, An Act to amend the Criminal Code (criminal interest rate).

As we all know, there will be votes at 5:30 this evening. There is a blizzard currently in Ottawa, as we have all come to learn, so we will have to compress our meeting. I've had a conversation with our colleague and first witness, Senator Ringuette. It's conceived that today we will hear from Senator Ringuette and we will defer any questions we might have until after the panels are heard next week. This will also give Senator Ringuette an opportunity to hear. She has been gracious in agreeing to that.

At about 4:50, or perhaps a little earlier, we will continue the committee meeting in camera for a meeting on future business.

Let me remind you that the committee will continue its hearings on Bill S-237 tomorrow morning at 10:30 a.m., where there will be two panels of witnesses.

Our dear colleague, Senator Ringuette, welcome. You have the floor. After your presentation, if there is time, we may try for some questions, but I don't want you to feel constrained.

**Hon. Pierrette Ringuette, sponsor of the bill:** Thank you, chair and colleagues, for the opportunity today to present to you the bill that I've tabled for the second time. When I tabled it in

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 31 janvier 2018

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit en séance publique aujourd'hui, à 16 h 32, pour étudier le projet de loi S-237, Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel).

**Le sénateur Douglas Black** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour. J'aimerais souhaiter la bienvenue à mes collègues et aux membres du grand public qui suivent aujourd'hui les délibérations du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, ici dans la salle ou sur la toile. Je m'appelle Doug Black, et je suis président du comité.

Avant de commencer, j'aimerais, au nom du comité, souhaiter de nouveau la bienvenue à Michaël Lambert-Racine, qui était en congé pendant plusieurs mois. Nous sommes heureux de vous revoir, et nous pourrions maintenant faire avancer notre programme très chargé de l'hiver et du printemps. Merci beaucoup et bon retour.

Aujourd'hui, notre comité amorcera ses audiences sur le projet de loi S-237, Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel).

Comme vous le savez tous, des votes auront lieu ce soir, à 17 h 30, et, comme nous l'avons tous appris, un blizzard sévit en ce moment à Ottawa. Par conséquent, nous devons comprimer notre séance. Je me suis entretenu avec notre collègue et premier témoin, la sénatrice Ringuette, et nous pensons qu'aujourd'hui, nous entendrons son témoignage et que nous attendrons que les groupes d'experts aient comparu la semaine prochaine pour poser toutes les questions que nous pourrions avoir. Cela donnera également à la sénatrice Ringuette, qui a eu la gentillesse d'accepter ce changement d'horaire, l'occasion d'entendre ces témoignages.

Vers 16 h 50 ou peut-être un peu plus tôt, nous poursuivrons la séance à huis clos pour discuter de nos travaux futurs.

Permettez-moi de vous rappeler que le comité poursuivra demain matin, à 10 h 30, ses audiences sur le projet de loi S-237, au cours desquelles il entendra deux groupes de témoins.

Nous souhaitons maintenant la bienvenue à notre chère collègue, la sénatrice Ringuette. Sénatrice, vous avez la parole. Après votre exposé, si le temps le permet, nous tenterons peut-être de poser quelques questions, mais je ne veux pas que vous vous sentiez limitée par cette idée.

**L'honorable Pierrette Ringuette, marraine du projet de loi :** Monsieur le président, chers collègues, je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de présenter le projet de loi que j'ai

the House of Commons the first time, it dropped from the Order Paper because there was an election call.

I am back at it. Essentially, I am advocating that the criminal interest rate, which is in the Criminal Code of Canada under section 347, be amended to 20 per cent and the Bank of Canada overnight rate, which is currently at 1.25 per cent. The criminal interest rate for certain products would be maxed at 21.25 per cent instead of the 60 per cent that is here.

Why have I tied this to the Bank of Canada overnight rate? It's to ensure that with time the flexibility is there. For instance, if we get a Bank of Canada rate of 10 per cent, it is to ensure lending institutions have the flexibility to adjust the rates. Also, it will be automatically adjusted in regard to its criminality.

In the last 10 years the Supreme Court cases involving this particular section of the Criminal Code all refer to contract law. None of the three Supreme Court decisions dealt with the crime of loan sharking in regard to a criminal interest rate.

Particular to this issue is that in 2006, and it was adopted through Parliament in 2007, the government of the day decided to carve out of the specific section of the Criminal Code a specific financial instrument, that is to say a loan of \$1,500 or less for a term of 62 days or less. This financial product was carved out if the provinces wanted to be responsible to license these lending institutions that would prevail for that specific financial product. There were conditions for the provinces that had to be met by the Minister of Finance to be recognized to do that.

Since then all the provinces have regulated this specific financial product. However, the Province of Quebec has not asked to be licensed to regulate this specific product because within their consumer protection legislation they already have a maximum interest rate of 35 per cent, so the consumer groups are well protected.

I would also like to highlight that if an interest rate is within a federal status and here in the Criminal Code, it is because it is the constitutional responsibility of the Government of Canada under subsection 91(19) of the Constitution Act to regulate interest.

The specific bill in front of you applies to all loans for individuals, households and non-profit organizations. Therefore, you would be capped at 20 per cent, plus the Bank of Canada overnight rate. We would maintain the 60 per cent for businesses for loans up to \$1 million. However, our research over the years has indicated that there are circumstances for large corporations

déposé pour la deuxième fois. Lorsque je l'ai déposé à la Chambre des communes la première fois, il a été rayé du Feuilleton, en raison du déclenchement des élections.

Je reviens maintenant à la charge. Essentiellement, je préconise que le taux d'intérêt criminel, qui figure à l'article 347 du Code criminel du Canada, soit modifié afin d'être fixé au taux de financement à un jour de la Banque du Canada — qui s'élève actuellement à 1,25 p. 100 — et majoré de 20 p. 100. Le taux d'intérêt criminel pour certains produits serait donc plafonné à 21,25 p. 100 au lieu des 60 p. 100 actuels.

Pourquoi ai-je lié ce taux d'intérêt au taux de financement à un jour de la Banque du Canada? Je l'ai fait pour m'assurer qu'avec le temps, une certaine marge de manœuvre existe. Par exemple, si le taux de la Banque du Canada est établi à 10 p. 100, c'est pour veiller à ce que les établissements de crédit disposent de la marge de manœuvre nécessaire pour rajuster leurs taux. De plus, ainsi, le taux d'intérêt criminel sera automatiquement rajusté.

Au cours des 10 dernières années, les décisions de la Cour suprême ayant trait à cet article particulier du Code criminel étaient toutes liées au droit des contrats. Aucune de ces trois décisions ne s'attaquait à la pratique criminelle du prêt usuraire et au taux d'intérêt criminel qui s'y rattache.

En ce qui concerne cet enjeu, il est à noter en particulier que, en 2006, le gouvernement de l'époque a décidé d'exclure de l'article du Code criminel en question un instrument financier particulier, à savoir les prêts de 1 500 \$ ou moins pour une période de 62 jours ou moins — et cette mesure a été adoptée par le Parlement en 2007. Ce produit financier a été exclu au cas où les provinces souhaiteraient être chargées d'accorder des permis aux établissements de crédit qui s'imposeraient pour offrir ce produit financier particulier. Pour être autorisées à accorder ces permis par le ministre des Finances, les provinces devaient remplir certaines conditions.

Depuis, toutes les provinces réglementent ce produit financier. Cependant, la province du Québec n'a pas demandé à être autorisée à le réglementer parce qu'aux termes de sa loi sur la protection du consommateur, la valeur maximale du taux d'intérêt est déjà établie à 35 p. 100. Par conséquent, les groupes de consommateurs sont bien protégés.

J'aimerais également souligner que, si un taux d'intérêt relève du gouvernement fédéral et figure dans le Code criminel, c'est que, selon le paragraphe 91(19) de la Loi constitutionnelle, il incombe au gouvernement du Canada de réglementer les intérêts.

Le projet de loi dont vous êtes saisis s'applique à tous les prêts destinés aux particuliers, aux ménages et aux organisations sans but lucratif. Leurs taux d'intérêt seraient donc plafonnés au taux de financement à un jour de la Banque du Canada majoré de 20 p. 100, alors que nous maintiendrions le taux maximal de 60 p. 100 pour les prêts aux entreprises d'un million de dollars

to have bridge financing for a very short period of time, but that interest cost could be higher than 60 per cent. Therefore, we are removing from the Criminal Code the requirement for big corporations to have \$1 million or more in loans.

I am able to share all the data. Let me tell you, I have done a lot of research on this. For instance, there's also a situation with regard to annualized interest rates charged by phone and cable companies that are in excess of 42 per cent for households. How can you justify an interest rate of 42 per cent on an electricity or cable bill?

I would also like to stress that 18 states in the U.S., our neighbours, have regulations with regard to interest rates that are acceptable for consumer goods. In addition, three years ago the federal government enacted a particular bill in regard to Armed Forces members whereby they have a cap on the amount of interest rate that a loaning company can assign to the loans to them.

I will also say to you that this bill does not affect our chartered bank loans or lines of credit because they are lower than the 21.25 per cent. The prime rate would rise with the bank rate, so limits would go up as it rises, allowing banks offer loans at rates with changing economic conditions.

This bill will not affect the majority of credit cards because most of them are between 9.99 per cent and 19.99 per cent. Lines of credit and bank loans, from our research, are usually under 15 per cent, even though they are unsecured loans. This brings me to the carved-out product that was done in 2006 and 2007 because of the proliferation in the provinces of payday loans.

Some believe that the provinces are making regulations to cover the different financial products that these entities are marketing. I attended the Banking Committee and I must say that the chair of the Banking Committee at the time was against the bill. Now we can see it. It was giving Canadians across the land different rates in regard to loans, and he was not in agreement with that.

The Minister of Justice, Mr. Toews at the time, clearly indicated that the only financial product was limited to a maximum of \$1,500, repayable in a maximum time frame of 62 days. It's clear for us.

ou moins. Toutefois, les recherches que nous avons effectuées au fil des ans ont indiqué que, dans certaines circonstances, les grandes sociétés avaient besoin d'un financement provisoire pendant une période de temps très brève. Cependant, les taux d'intérêt de ce financement pourraient dépasser 60 p. 100. Nous supprimons donc du Code criminel l'exigence selon laquelle les grandes sociétés doivent avoir contracté des prêts d'un million de dollars ou plus.

Je peux vous transmettre toutes les données dont je dispose. Permettez-moi de vous dire que j'ai mené de nombreuses recherches à cet égard. Par exemple, il y a également le cas des entreprises de téléphonie et de câblodistribution qui facturent aux ménages des taux d'intérêt annualisés supérieurs à 42 p. 100. Comment peut-on justifier l'application d'un taux d'intérêt de 42 p. 100 sur une facture d'électricité ou de câblodistribution?

J'aimerais également souligner le fait que 18 États des États-Unis, notre pays voisin, possèdent des lois qui réglementent les taux d'intérêt acceptables pour des biens de consommation. En outre, il y a trois ans, le gouvernement fédéral a mis en œuvre un projet de loi particulier qui plafonne les taux d'intérêt que les sociétés de prêt peuvent appliquer aux membres des Forces armées.

Je vous indique également que le projet de loi n'aurait aucune incidence sur les prêts ou les marges de crédit de nos banques à charte, parce que leurs taux d'intérêt sont inférieurs à 21,25 p. 100. Le taux préférentiel augmenterait en même temps que le taux d'escompte, et les limites progresseraient du même coup, ce qui permettrait aux banques d'offrir des prêts à des taux qui varient en fonction des conditions économiques.

Le projet de loi n'aura pas de répercussions sur la plupart des cartes de crédit, car la majorité d'entre elles ont des taux d'intérêt qui vont de 9,99 p. 100 à 19,99 p. 100. Selon nos recherches, les taux d'intérêt associés aux marges de crédit et aux prêts bancaires sont habituellement inférieurs à 15 p. 100, même s'il s'agit de prêts non garantis. Cela m'amène à parler du produit qui a été exclu du Code criminel en 2006 et 2007, en raison de la prolifération des prêts sur salaire dans les provinces.

Certaines personnes croient que les provinces créent des règlements pour régir les divers produits financiers commercialisés par ces établissements. J'ai assisté à des séances du Comité des banques, et je dois dire que, à l'époque, le président du comité n'appuyait pas le projet de loi. Nous pouvons maintenant constater son effet. Il permettait que des taux d'intérêt différents soient appliqués aux prêts accordés aux Canadiens des quatre coins du pays, et le président n'approuvait pas cela.

Le ministre de la Justice de l'époque, M. Toews, avait indiqué clairement que le seul produit financier touché avait une valeur qui ne dépassait pas 1 500 \$ et était remboursable dans les 62 jours suivants. Cela nous paraît clair.



After that happened, I kept following what was going on in the marketplace with regard to this issue. Finally, the solution was what I am proposing to you. The proliferation of lending institutions has also moved into a proliferation of financial products that are not covered by provincial legislation but are covered by the Criminal Code because of what we did in 2006-07 with Bill C-26.

Therefore, all these financial products that are above \$1,500 and/or more than 62 days in repayment come under the Criminal Code. It is very important that we seriously enact a measure that will provide some protection for the rest of the financial products that are offered outside the chartered banks.

I would also like to highlight that the document we received from the Library of Parliament, dated January 30 of this year, does not outline the specifics of the payday loan industry and the regulation mechanism that we provided for the province in 2006-07. I will provide some examples for you.

**The Chair:** I am noticing the clock. We're coming up to 4:50. I do not want to restrict your time, so we can find some time at another time or you can wrap up now, whatever works best for you.

**Senator Ringuette:** For the sake of making sure you understand the specificity of the financial product that is now regulated by the provinces, I have provided the transcript of the Banking Committee. The parliamentary secretaries of both the Minister of Justice and Minister of Industry were responsible for bringing this issue forward. When you read this, and it's in both French and English, you will understand that the provinces have one responsibility in regard to this one financial product. All other products come under the Criminal Code of Canada, section 347. Also, I want to indicate to you that at that time we were looking at two industries. One was payday loans with Cash Money or Money Mart. The other was loans online in Canada, which I googled today, and found that there were 10 pages of different entities offering loans, even some up to \$200,000.

I will mention a few: Loan Away, Money Supplier, Magical Credit, iCash, LendDirect, Fair Return, Loan Express, GoDay, My Canada Payday, Cash Money, Credit Club, Loans Canada Online, 2010Loans, and lendmecash. It goes on and on. There are 10 pages of these different entities that are not being regulated. The consumer is very vulnerable. Honestly, I don't think that the federal government, which is responsible to enforce the Criminal Act, has taken the time to really look at all these ongoing activities.

Après la mise en œuvre de cette mesure, j'ai continué à surveiller ce qui se passait dans le marché à cet égard. Finalement, la solution au problème est celle que je vous propose. La prolifération des établissements de crédit a également entraîné la prolifération de produits financiers qui ne sont pas soumis aux lois provinciales, mais qui sont assujettis au Code criminel en raison des mesures que nous avons prises en 2006-2007 dans le cadre du projet de loi C-26.

Il s'ensuit que tous les produits financiers dont la valeur est supérieure à 1 500 \$ et dont la période de remboursement dépasse 62 jours relèvent du Code criminel. Il est très important que nous mettions en œuvre une mesure qui offrira une certaine protection contre le reste des produits financiers vendus par des établissements autres que les banques à charte.

J'aimerais aussi faire ressortir le fait que le document, daté du 30 janvier de l'année en cours, que nous avons reçu de la Bibliothèque du Parlement ne présente pas les détails de l'industrie du prêt sur salaire et du mécanisme de réglementation que nous avons prévu pour les provinces en 2006-2007. Je vous fournirai quelques exemples à cet égard.

**Le président :** Je remarque l'heure. Il est presque 16 h 50. Comme je ne tiens pas à limiter votre temps de parole, nous pouvons vous accorder plus de temps plus tard, ou vous pouvez conclure maintenant, en fonction de ce qui vous convient le mieux.

**La sénatrice Ringuette :** Pour m'assurer que vous comprenez les particularités du produit financier qui est maintenant réglementé par les provinces, j'ai fourni la transcription de séances du Comité des banques. Les secrétaires parlementaires des ministres de la Justice et de l'Industrie étaient chargés de présenter cet enjeu. Lorsque vous lirez cette transcription, en français et en anglais, vous comprendrez que les provinces assument une seule responsabilité à propos d'un seul produit financier. Tous les autres produits sont assujettis à l'article 347 du Code criminel du Canada. Je tiens aussi à vous mentionner qu'à l'époque, nous examinions deux industries. L'une d'elles était celle des prêts sur salaire consentis par Cash Money ou Money Mart. L'autre était celle des prêts en ligne offerts au Canada, que j'ai recherchés à l'aide de Google aujourd'hui. J'ai découvert qu'il existait 10 pages de sites web offrant des prêts s'élevant même jusqu'à 200 000 \$.

Je vais en énumérer quelques-uns : Loan Away, Prêt argent rapide, Magical Credit, iCash, LendDirect, Fair Return, Loan Express, GoDay, My Canada Payday, Cash Money, Credit Club, Loans Canada Online, 2010Loans et lendmecash. La liste est longue. Il y a 10 pages d'organisations non réglementées qui rendent les consommateurs très vulnérables. En toute honnêteté, je ne crois pas que le gouvernement fédéral, qui est responsable de l'application de la loi pénale, ait pris le temps d'examiner vraiment toutes ces activités en cours.

Some are very wise and the rate they advertise is 59.9 per cent. Some are a little less wise because the Federal Court and the Supreme Court of Canada, in their interpretation of interest rates, also includes administration fees, insurance, all the fees pertaining to the loan. We have a big issue in regard to Canadian consumers and how they are being treated. These abusive practices have to stop.

I will stop there. I am willing and able to provide all the research that I have. This is a major issue for Canadians across the land. I do hope that this bill will move to third reading and, at the end of the day when the bill is in the House of Commons, the government will decide that it wants to further the responsibility to the provinces in regard to these loan schemes. So be it, but right now there is nothing to protect Canadian consumers in dire need most of the time.

**The Chair:** Thank you, Senator Ringuette. Thank you very much for your commitment to this issue. We have seen this consistently. You believe strongly in this and you continue to come forward with it, so thank you for that. I am conscious of time and I am conscious of the conditions outside. We have to get back to the Senate Chamber.

I am wondering if it is simply not best, for those of you who have questions, to note them. Don't forget them. We will likely have a question period with Senator Ringuette at the end of our panel next week, if that works for people.

We also had an in camera planned. I think we should postpone that until tomorrow, hopefully. We don't need more than 15 minutes, so we'll find time for that tomorrow. The deputy chair and I do require your input on a number of issues. We don't want to rush things. There is no point to that.

**Senator Ringuette:** If I may, I have these documents for all the members to receive.

**The Chair:** Of course. Senator Ringuette, thank you very much for your presentation. Thank you for your commitment to this issue.

(The committee adjourned.)

Certaines organisations sont très prudentes, puisqu'elles annoncent un taux d'intérêt de 59,9 p. 100. Certaines le sont moins parce que, selon l'interprétation de la Cour fédérale et de la Cour suprême, les taux d'intérêt englobent également les frais d'administration, les assurances ainsi que tous les autres frais associés aux prêts. La façon dont les consommateurs canadiens sont traités est grandement problématique, nous devons mettre un terme à ces pratiques abusives.

Je vais m'arrêter ici, mais je peux vous fournir tous les résultats des recherches que j'ai effectuées, et je suis disposée à le faire. Cet enjeu représente un problème majeur pour les Canadiens des quatre coins du pays. J'espère que ce projet de loi passera à l'étape de la troisième lecture et que, lorsqu'il sera étudié à la Chambre des communes, le gouvernement décidera qu'il souhaite confier des responsabilités supplémentaires aux provinces relativement à ces régimes de prêts. Qu'il en soit ainsi, mais, en ce moment, rien ne protège les consommateurs canadiens qui en ont désespérément besoin la plupart du temps.

**Le président :** Merci, sénatrice Ringuette. Je vous remercie infiniment de votre engagement à l'égard de cet enjeu, que nous remarquons constamment. Vous avez foi en cette initiative, et vous continuez de la présenter. Je vous en remercie donc. J'ai conscience du temps qui passe et des conditions atmosphériques à l'extérieur. Nous devons retourner à la salle du Sénat.

Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux que ceux d'entre vous qui ont des questions à poser les prennent en note. Ne les oubliez pas toutefois. Si cela convient à tous, il est probable que nous organiserons une série de questions à l'intention de la sénatrice Ringuette après avoir entendu notre groupe de témoins la semaine prochaine.

Nous avons également planifié de poursuivre la séance à huis clos. Je pense que nous devrions reporter nos discussions à huis clos jusqu'à demain, je l'espère. Nous avons besoin de seulement 15 minutes. Par conséquent, nous trouverons le temps de nous en occuper demain. La vice-présidente et moi avons besoin de connaître votre opinion à propos d'un certain nombre de questions. Nous ne souhaitons pas précipiter les choses. Il n'y a aucune raison de le faire.

**La sénatrice Ringuette :** Si vous me le permettez, j'ai apporté les présents documents afin de les remettre à tous les membres du comité.

**Le président :** Bien sûr. Sénatrice Ringuette, je vous remercie infiniment de votre exposé et de votre engagement à cet égard.

(La séance est levée.)

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, February 1, 2018

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which was referred Bill S-237, An Act to amend the Criminal Code (criminal interest rate), met this day at 10:30 a.m. to give consideration to the bill.

**Senator Douglas Black** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning. Welcome colleagues and members of the general public who are following today's proceedings of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce either here in the room or watching us via the Web.

My name is Doug Black and I chair this committee.

Before proceeding, I'm going to ask my colleagues around the table to introduce themselves so the witnesses and those watching know which senators are here this morning.

[*Translation*]

**Senator Ringuette:** Pierre Ringuette from New Brunswick.

[*English*]

**Senator Wallin:** Pamela Wallin from Saskatchewan.

[*Translation*]

**Senator Mockler:** Percy Mockler from New Brunswick.

[*English*]

**Senator Tannas:** Scott Tannas from Alberta.

[*Translation*]

**Senator Dagenais:** Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

**Senator Stewart Olsen:** Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

**Senator Unger:** Betty Unger, Alberta.

**The Chair:** May I also add that we are very ably assisted by our analysts and by the clerk of our committee.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 1<sup>er</sup> février 2018

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le projet de loi S-237, Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel), se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, pour étudier le projet de loi.

**Le sénateur Douglas Black** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour. Bienvenue à mes collègues et aux membres du public qui suivent aujourd'hui les travaux du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, ici même dans la salle ou sur le Web.

Je m'appelle Doug Black et je suis président du comité.

Avant de commencer, je vais demander à mes collègues autour de la table de se présenter pour que les témoins et les gens qui nous regardent sachent quels sénateurs sont présents ce matin.

[*Français*]

**La sénatrice Ringuette :** Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

**La sénatrice Wallin :** Pamela Wallin, de la Saskatchewan.

[*Français*]

**Le sénateur Mockler :** Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

**Le sénateur Tannas :** Scott Tannas, de l'Alberta.

[*Français*]

**Le sénateur Dagenais :** Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Stewart Olsen :** Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Unger :** Betty Unger, de l'Alberta.

**Le président :** Permettez-moi d'ajouter que nous pouvons compter sur l'aide très compétente de nos analystes et de la greffière du comité.

Today, our committee continues its hearings on Bill S-237, An Act to amend the Criminal Code (criminal interest rate).

Yesterday, we heard from our colleague and the sponsor of the bill, Senator Ringuette. Today, we are going to hear in the first panel from Ms. Courtney Mo, Public Policy Manager, Momentum, appearing by video conference from Calgary. Good morning. And we have Ms. Patricia White, Executive Director, Credit Counselling Canada, who is here with us in the room today.

You see the empty chair, and we are waiting for Mr. Tom Cooper, Director, Hamilton Roundtable for Poverty Reduction. He will be appearing by video conference. He is on the road. I presume the roads are what they are in Canada in February. When he shows, the chair will be filled and we will proceed with his evidence as well.

I would ask each of the witnesses to do a five-minute — and we'll be watching for the five minutes — opening statement. Then, after that, the senators will undoubtedly have questions for you.

Again, welcome, and may we start with Ms. White.

**Patricia White, Executive Director, Credit Counselling Canada:** Thank you for the opportunity to appear as a witness regarding this bill.

First, I want to provide you with some information about Credit Counselling Canada. Credit Counselling Canada is a national member-based association of not-for-profit organizations that provide Canadians with education and guidance on money management as well as credit and debt strategies.

Our 17 member agencies manage over 65 offices across the country and deliver professional, compassionate and objective assistance in person, by phone and via Internet to anyone in their communities.

Certified counsellors provided counselling and education to over 175,000 individuals and families last year. In Financial Literacy Month in November, our members carried out 860 events attracting 17,000 participants in just that one month. We're busy all year round.

Last year, over \$103 million was paid through debt repayment programs, which enabled clients to pay back the balance of their outstanding debt.

The current Canadian lending landscape is becoming increasingly complex and obscure to the general public. CCC members strive to create clarity for Canadian consumers to

Aujourd'hui, notre comité poursuit ses audiences sur le projet de loi S-237, Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel).

Hier, nous avons entendu notre collègue, marraine du projet de loi, la sénatrice Ringuette. Aujourd'hui, notre premier groupe de témoins est composé de Mme Courtney Mo, gestionnaire des politiques publiques, Momentum, qui est à Calgary et va témoigner par vidéoconférence. Bonjour. Il y a également Mme Patricia White, directrice exécutive, Conseil en crédit du Canada, qui est dans la salle avec nous.

Il y a une chaise vide. C'est que nous attendons M. Tom Cooper, directeur, Hamilton Roundtable for Poverty Reduction. Il va témoigner par vidéoconférence. Il est sur la route. Je présume que les routes sont telles qu'on peut s'attendre à ce qu'elles soient au Canada en février. Quand il sera là, la chaise sera occupée et nous pourrions entendre son témoignage également.

Je vais demander à chacun des témoins de présenter une déclaration liminaire de cinq minutes, et nous allons surveiller étroitement le temps. À la suite de cela, les sénateurs auront très certainement des questions à vous poser.

Encore une fois, bienvenue. Nous commençons par Mme White.

**Patricia White, directrice exécutive, Conseil en crédit du Canada :** Merci de me permettre de venir témoigner au sujet de ce projet de loi.

J'aimerais d'abord vous fournir de l'information sur Conseil en crédit du Canada. Il s'agit d'une association nationale d'organismes sans but lucratif membres qui éduquent et conseillent les Canadiens sur la gestion de leurs finances et qui établissent également des stratégies de gestion du crédit et des dettes.

Nos 17 organismes membres gèrent plus de 65 bureaux à l'échelle du pays et offrent de l'aide en personne, par téléphone ou par Internet à quiconque le demande dans leurs collectivités, et ce, avec professionnalisme, compassion et objectivité.

L'année passée, des conseillers certifiés ont dispensé conseils et éducation à plus de 175 000 particuliers et ménages. Dans le cadre du Mois de la littératie financière, en novembre — en un seul mois —, nos membres ont présenté 860 événements qui ont attiré 17 000 participants. Nous sommes occupés toute l'année.

L'année passée, plus de 103 millions de dollars ont été payés dans le cadre de programmes de remboursement de dettes, ce qui a permis à nos clients de rembourser le solde de leur dette en souffrance.

L'univers du prêt au Canada devient de plus en plus complexe et obscur pour le public en général. Les membres de CCC s'efforcent de clarifier les choses pour que les consommateurs

enable them to better understand their options for improving their personal financial situation.

As you deliberate, I thought it would be important for you to understand what is actually happening with Canadian consumers with an example. Anna lives in British Columbia. She is 66 years old, widowed and a pensioner. She accumulated debts due to lack of budgeting. She was a single mother raising her daughter and worked two to three jobs her whole life just to get by, and she is still working at 66 in order to pay off her debts. She struggled with debt most of her life and never had the support to improve her financial literacy. She declared bankruptcy in 2005. After that, she was denied affordable lending by chartered banks and had to go to high interest lenders to assist her with unexpected expenses and deficits when her income didn't cover monthly expenses.

When she came to one of our members, she owed money to three instalment loan companies at interest rates in excess of 30 per cent and two payday loan companies. She has recently decided to pay her debts through a four-year repayment plan, but she plans to retire when she is 71 and debt-free, hopefully. She has been provided with ongoing support from her credit counsellor to ensure success in this process.

What we have seen over time is an increasing demand on what are called high-cost alternative financial or small dollar credit products. These loans have high interest rates and additional fees that take them over the 60 per cent limit, with little or no transparency.

What we see are vulnerable consumers who aren't able to handle these interest rates. The majority of these consumers are elderly, recent immigrants, single mothers, Indigenous people and those who are unable to borrow from traditional financial institutions or are considered high-risk as a borrower.

We can't stress enough the importance of good financial health and well-being. Our society values have changed in recent generations. People are encouraged to have lines of credit to meet the pressures of modern consumerism rather than saving for emergencies. There is no buffer when life happens. Living paycheque to paycheque has become the norm for many Canadian families. It is a problem that is making everyone vulnerable to excessive debt require quick access to high-interest credit just to make ends meet.

canadiens puissent comprendre leurs options et ainsi améliorer leur situation financière personnelle.

Pour les besoins de vos discussions, j'ai pensé qu'il serait important que vous compreniez ce qui arrive aux consommateurs canadiens à l'aide d'un exemple. Anna vit en Colombie-Britannique. Elle a 66 ans, est veuve et est pensionnée. Elle a accumulé des dettes, faute d'avoir établi un budget. Elle a élevé seule sa fille et a occupé deux ou trois emplois simultanément toute sa vie pour joindre les deux bouts. À 66 ans, elle travaille toujours afin de rembourser ses dettes. Elle a eu des problèmes de dettes presque toute sa vie et elle n'a jamais eu d'aide pour améliorer sa littératie financière. Elle a déclaré faillite en 2005, et les banques à charte lui ont par la suite refusé des prêts à taux abordables. Elle a dû se tourner vers des prêteurs offrant des taux d'intérêt élevés pour pouvoir couvrir les dépenses imprévues et les déficits causés par un revenu insuffisant pour couvrir les dépenses mensuelles.

Quand elle s'est adressée à un de nos membres, elle devait de l'argent à trois sociétés de prêt à tempérament, dont les taux d'intérêt dépassaient 30 p. 100, et à deux sociétés de prêt sur salaire. Elle a récemment décidé de rembourser ses dettes au moyen d'un plan de remboursement sur quatre ans, mais elle a l'intention de prendre sa retraite quand elle aura 71 ans et qu'elle n'aura plus de dettes, espérons-le. Son conseiller en crédit lui offre un soutien continu afin de garantir le succès du processus.

Ce que nous avons constaté au fil du temps, c'est une demande accrue de produits financiers parallèles très coûteux et de produits de crédit de faible montant. Ces prêts comportent des taux d'intérêt élevés et s'accompagnent de frais additionnels qui font porter le taux au-delà de la limite de 60 p. 100, et ce, avec peu, sinon aucune transparence.

Ce que nous voyons, ce sont des consommateurs vulnérables qui ne sont pas capables de prendre en charge de tels taux d'intérêt. La majorité de ces consommateurs sont des personnes âgées, des immigrants récents, des mères seules, des Autochtones et des gens qui ne peuvent emprunter auprès des établissements financiers traditionnels ou qui sont considérés comme des emprunteurs présentant un risque élevé.

On ne saurait trop insister sur l'importance d'une bonne santé financière et du bien-être financier. Les valeurs de notre société ont changé au cours des dernières générations. On encourage les gens à avoir des marges de crédit pour pouvoir faire face aux pressions du consumérisme moderne, plutôt que d'épargner en prévision des situations d'urgence. Les gens n'ont pas de réserves pour faire face aux aléas de la vie. Vivre d'une paye à l'autre est maintenant la norme pour de nombreuses familles canadiennes. Ce problème rend tout le monde vulnérable à une dette excessive qui les oblige à obtenir rapidement du crédit à taux d'intérêt élevé simplement pour joindre les deux bouts.

I know the media has been focused on the high debt compared to disposable income, but the root cause analysis is missing. There is a fundamental lack of financial literacy amongst our vulnerable populations. This lack of financial literacy becomes the foundational layer in the inability of Canadians to save and borrow — two very important financial behaviours. They are limited to a complex borrowing and lending marketplace and those that prey on the lack of financial literacy amongst consumers, so the cycle goes on.

We have a few recommendations to suggest for your consideration.

We strongly encourage a reduction in the interest rate, with consideration of the way the interest is calculated and the additional charges, such as late fees, that are on top of a current rate. We support your consulting with the industry before making these changes.

Please ensure that legislation is enforceable in the future by an appropriate oversight body that is accessible to Canadians who wish to report an infraction.

We'd like to see the mandate of the collection of data on usage of high cost alternative financial products to provide information for future evaluation.

We think that financial education should be available to all high-risk borrowers. Vulnerable consumers need more opportunities to learn about personal finances. It is likely most useful at a time when they can fully appreciate the risks and benefits on whether or not to purchase additional credit.

We'd like to see the restriction of the online lending environment by requiring regulation through licensing.

Those are our recommendations for your consideration.

**The Chair:** Thank you, Ms. White.

Ms. Mo, please go ahead.

**Courtney Mo, Public Policy Manager, Momentum:** Good morning. Thank you for the opportunity to speak with you today.

Momentum is a non-profit community organization that partners with over 3,000 Calgaryans living on a low income each year to support them in building a sustainable livelihood through entrepreneurship programs, skills training programs and financial literacy. Over the years, program participants have drawn our attention to the impact of high-cost credit products such as payday loans, pawn loans, instalment loans, title loans, auto loans as well as rent-to-own schemes. Many of our participants

Je sais que les médias parlent depuis un moment de la dette élevée par rapport au revenu disponible, mais il manque une analyse de la cause première. Il manque à nos populations vulnérables la littératie financière fondamentale. Ces lacunes en matière de littératie financière sont à la base de l'incapacité des Canadiens d'épargner et d'emprunter — deux comportements financiers très importants. Ils sont limités à un marché d'emprunt et de prêts complexe qui se nourrit de cette littératie financière manquante des consommateurs, et le cycle se poursuit.

Nous avons quelques recommandations à vous soumettre.

Nous préconisons fortement que le taux d'intérêt soit réduit et qu'on tienne compte de la façon dont l'intérêt est calculé, de même que les frais additionnels, comme les frais de retard, qui viennent s'ajouter au taux courant. Nous sommes d'accord pour que vous consultiez l'industrie avant d'apporter ces changements.

Veillez vous assurer que la loi pourra être appliquée par un organisme de surveillance pertinent auquel les Canadiens auront accès s'ils souhaitent signaler une infraction.

Nous aimerions que le mandat relatif à la collecte de données sur l'utilisation de produits financiers de rechange très coûteux permette la production d'information à des fins d'évaluation future.

Nous croyons que l'éducation financière devrait être offerte à tous les emprunteurs à risque élevé. Les consommateurs vulnérables ont besoin de plus d'occasions d'être renseignés sur les finances personnelles. C'est vraisemblablement plus utile à un moment où ils peuvent pleinement comprendre les risques et les avantages de la décision d'aller chercher du crédit additionnel ou de ne pas le faire.

Nous aimerions que l'environnement des prêts en ligne soit restreint en étant régi par des permis.

Ce sont les recommandations que nous vous soumettons.

**Le président :** Merci, madame White.

Madame Mo, c'est à vous.

**Courtney Mo, gestionnaire des politiques publiques, Momentum :** Bonjour, et merci de me donner l'occasion de discuter avec vous aujourd'hui.

Momentum est un organisme communautaire sans but lucratif qui collabore chaque année avec plus de 3 000 habitants de Calgary à faible revenu afin d'améliorer leurs moyens de subsistance à l'aide de programmes d'entrepreneuriat, de programmes d'acquisition de compétences et de programmes de littératie financière. Au fil des ans, les participants aux programmes ont attiré notre attention sur l'incidence des produits de crédit à coût élevé comme les prêts sur salaire, les prêts sur

are struggling with high-cost debt, which prevents them from building a sustainable livelihood. This has led to us examine the issue more thoroughly. This is what we've learned.

One, high-cost credit in Canada is contributing to a dangerous cycle of debt and poverty for the most vulnerable. Those who can least afford to borrow end up paying the most. These lenders are primarily located in lower-income neighbourhoods and often target people on employment insurance, newcomers, those with no credit scores or bruised credit scores and limited other options. These loans are regularly used to cover basic needs. That means that people living on a lower income are effectively paying 60 per cent interest or more on their groceries, their rent or diapers.

Two, it's a growing problem. Instalment loans are the fastest growing type of debt in Canada — a 7.7 per cent increase in 2016 — and approximately 6.4 million Canadians had an instalment loan at the end of June 2017. High cost instalment lending accounts for \$132 billion owed in Canada, and we have observed that recent changes in Alberta's payday lending rules are now driving borrowers to instalment lending instead.

Three, the current maximum allowable interest rate in Canada is too high. These lenders are lending at the maximum in some cases, and in others, such as rent-to-own and pawn loans, are lending above the 60 per cent rate. One Momentum participant received a pawn loan for a TV so that she could afford food and transportation that month. The \$150 loan cost her \$45 for a 30 day period. The problem was she wasn't able to pay off that loan after 30 days, so she had to re-loan and re-loan and re-loan. Well, \$45 every 12 months turns into \$540 for a \$150 loan. She also lost the TV in the end, not being able to cover the debt in interest and fees.

Four, greater clarity is required regarding how the interest rate maximum is calculated, communicated, what it applies to and how it is enforced. As you know, our current world of high-cost credit didn't exist when the criminal code maximum rate of borrowing was first established. Enforcement is an issue. There are clearly lenders charging above the criminal code maximum rate of borrowing. Insurance fees, often not presented as optional, drive the cost up, yet are not included in the maximum rate of calculation. This has resulted in a loophole to increase the cost and lenders aggressively selling insurance as an add-on fee.

gage, les prêts remboursables par versements, les prêts sur titre, les prêts automobiles ainsi que les programmes de location-achat. Un grand nombre de nos participants sont aux prises avec des dettes élevées qui font en sorte que leur gagne-pain n'est pas viable. Nous avons donc examiné la question plus en profondeur. Voici ce que nous avons appris.

Premièrement, au Canada, le crédit à coût élevé contribue à un cycle dangereux d'endettement et de pauvreté chez les plus vulnérables. Les personnes les moins capables d'emprunter sont celles qui paient le plus cher. Les prêteurs se trouvent surtout dans des quartiers défavorisés et ciblent souvent les prestataires de l'assurance-emploi, les nouveaux venus ainsi que les personnes sans cote de crédit ou ayant une mauvaise cote de crédit et peu d'autres options. Ces prêts servent fréquemment à couvrir des besoins fondamentaux, ce qui signifie que beaucoup de personnes à faible revenu paient 60 p. 100 d'intérêt et plus sur l'épicerie, le loyer ou les couches.

Deuxièmement, c'est un problème croissant. Les prêts remboursables par versements représentent le type de dette qui affiche la plus forte croissance au Canada avec une hausse de 7,7 p. 100 en 2016. Environ 6,4 millions de Canadiens avaient un prêt remboursable par versements en 2017. Les prêts à coût élevé remboursables par versements représentent une somme de 132 milliards de dollars dus au Canada, et nous avons observé que des modifications récentes aux règles de prêt sur salaire en Alberta font en sorte que les emprunteurs se tournent maintenant vers les prêts remboursables par versements.

Troisièmement, le taux maximal actuellement permis au Canada est trop élevé. Les prêteurs exigent le taux maximal dans certains cas, et dans d'autres cas, comme pour la location-achat et les prêts sur gage, ils exigent un taux supérieur à 60 p. 100. Une participante de Momentum a obtenu un prêt sur gage au moyen de son téléviseur pour pouvoir se payer de la nourriture et les frais de transport en commun au cours du mois. Le prêt de 150 \$ lui a coûté 45 \$ pour une période de 30 jours. Le problème, c'est qu'elle n'a pas été capable de rembourser le prêt et a donc dû le renouveler plus d'une fois. Eh bien, 45 \$ par mois pendant un an, cela revient à payer 540 \$ pour un prêt de 150 \$. Elle a également fini par perdre le téléviseur à défaut de pouvoir rembourser la dette, les intérêts et les frais.

Quatrièmement, des précisions sont nécessaires concernant la façon dont le taux d'intérêt maximal est calculé et communiqué, ce sur quoi il s'applique et la manière dont il est mis en œuvre. Comme vous le savez, notre monde actuel de crédit à coût élevé n'existait pas lorsque le taux d'intérêt maximal a été inclus pour la première fois dans le Code criminel. L'application de la loi pose problème. Il y a un manifestement des prêteurs qui imposent un taux supérieur au taux maximal du Code criminel. Les frais d'assurance, qui ne sont souvent pas présentés comme étant facultatifs, font grimper les coûts, mais ils ne sont pourtant pas inclus dans le calcul du taux maximal. Cette situation a créé une échappatoire qui fait grimper le coût et qui permet aux prêteurs

Furthermore, the provinces use annual percentage rate calculations, which is a more commonly used and understood rate of calculation, while the federal government uses the effective annual rate. This is confusing and leads to ambiguity as to what is allowable.

You've asked for a gender and indigenous lens. It is often people living in poverty who turn to these high-cost lenders, and we know that a high percentage of women and indigenous people are living in poverty. It has been most often women and indigenous people willing to share their stories and show us the contracts that they have with high-cost lenders.

In closing, this bill is an important strategy in reducing poverty and the cost of poverty to our Canadian systems. We are supportive of lowering the criminal code maximum rate of borrowing, ensuring it applies to high-cost consumer credit broadly, ensuring it is enforced, ensuring it includes all related fees or potential add-ons by lenders, and ensuring it is harmonized with how interest rates are calculated with the provinces and territories.

We have submitted two reports to supplement our testimony today. One is a report by Westcoast Actuaries that shows some of these high-cost contracts. The last is a Momentum policy paper that sheds further light on the issue and what needs to change.

Thank you.

**The Chair:** Thank you very much, Ms. Mo.

Mr. Cooper, thank you very much. Welcome. I'm glad you've arrived safe and sound. Before calling upon you, I want to introduce to the panel two senators who have arrived subsequently to when we started the meeting: Senator Marwah from Toronto and Senator Day from New Brunswick.

With that, Mr. Cooper, please proceed.

**Tom Cooper, Director, Hamilton Roundtable for Poverty Reduction:** Thank you very much.

I am the director of the Hamilton Roundtable for Poverty Reduction, which has been working on the issue primarily around payday loans. We know in Ontario, as you've just heard around the experience in Alberta, the industry has really operated in a vacuum of lax government oversight for the last 20 years.

d'imposer des frais d'assurance supplémentaires, ce qu'ils font avec beaucoup de vigueur.

De plus, les provinces fondent leurs calculs sur un taux de pourcentage annuel, ce qui représente une façon plus courante et mieux comprise de calculer le taux d'intérêt, tandis que le gouvernement fédéral se sert du taux annuel réel. Cela porte à confusion et mène à une certaine ambiguïté au moment de déterminer ce qui est permis.

Vous avez demandé que nous examinions la question sous l'angle du sexe et de l'origine autochtone. Ce sont souvent les gens pauvres qui s'adressent aux prêteurs à coût élevé, et nous savons qu'une forte proportion de femmes et d'Autochtones vivent dans la pauvreté. Ce sont d'ailleurs surtout des femmes et des Autochtones qui veulent nous faire part de leur situation et nous montrer les contrats de crédit à coût élevé.

En conclusion, nous estimons que le projet de loi constitue une importante stratégie de réduction de la pauvreté et du coût de la pauvreté pour les systèmes canadiens. Nous sommes pour la réduction du taux maximal prévu dans le Code criminel pour les emprunts et estimons qu'il doit s'appliquer de façon générale au crédit à la consommation à coût élevé, y compris à tous les frais connexes et aux éventuels ajouts par les prêteurs, et qu'il doit être harmonisé à la façon dont les taux d'intérêt sont calculés dans les provinces et les territoires.

Nous avons soumis deux rapports à l'appui de notre témoignage d'aujourd'hui. L'un est un rapport des Westcoast Actuaries qui montre certains de ces contrats de crédit à coût élevé. L'autre est un document d'orientation de Momentum qui jette de la lumière sur cette question et sur ce qui doit changer.

Je vous remercie.

**Le président :** Merci beaucoup, madame Mo.

Monsieur Cooper, je vous remercie beaucoup. Je suis ravi de constater que vous vous êtes bien rendu en un seul morceau. Avant de vous donner la parole, j'aimerais présenter au groupe deux sénateurs qui sont arrivés après l'ouverture de la séance. Il s'agit du sénateur Marwah, de Toronto, et du sénateur Day, du Nouveau-Brunswick.

Cela dit, allez-y, s'il vous plaît, monsieur Cooper.

**Tom Cooper, directeur, Hamilton Roundtable for Poverty Reduction :** Merci beaucoup.

Je dirige la Hamilton Roundtable for Poverty Reduction, qui s'intéresse principalement à la question des prêts sur salaire. Nous savons qu'en Ontario, comme on vient de le dire au sujet de l'Alberta, depuis 20 ans, l'industrie mène ses activités en ne faisant pas l'objet d'une surveillance gouvernementale rigoureuse.



While I understand this bill does not specifically cover payday loans themselves, we know the industry is quite interested in moving into this area of instalment loans. You've heard Alberta's experience, and the same can be pointed to here in Ontario, where we've seen, for example, primarily Money Mart, which is Canada's largest payday lender, now actively pursuing customers for these large instalment loans of up to \$15,000.

If the consumer were to go on to Money Mart's website, they could put in an amount of loan requested in an online calculator. What they would get, for example, for a request of \$5,000 in an instalment loan, for 36 months, while it is outlined that the APR for this loan is 59.90 per cent, just 0.1 per cent below the criminal interest rate, a person could receive a \$5,000 loan, perhaps with a credit check, perhaps not, for \$301.85 per month for a 36-month period. That would effectively mean the repayment on that \$5,000 loan would end up being \$10,866.60.

We consider this type of interest to be absolutely predatory. As in Alberta, in Ontario, in my community of Hamilton, we have seen the impact of aggressive lenders really preying on those who are most vulnerable.

You've heard payday loan outlets often set up shop on the fringes of low-income communities. Certainly we've seen that. In my community of Hamilton, there are 40 payday loans outlets; across Ontario, we have 800 of them.

While the provincial government recently brought in new legislation to curtail the high interest rates, which are now 391 per cent annually for payday loans, we're also worried that it may encourage more people to seek out instalment loans of higher values and really place them deeper and deeper into debt.

We have heard from our community, from local non-profit credit counsellors, that this situation is getting worse and worse, and people are making impossible choices around not being able to pay off their loan, not being able to cover rent or food or other basic necessities. We are absolutely seeing as well the fact that people are using these loans to cover those basic necessities because they absolutely have nowhere else to turn.

I'm not sure I can add very much more to what you've already heard except to say that we'd certainly encourage the further momentum on this initiative to lower the criminal interest rate but also in the future look at the possible, I suppose, re-uploading responsibility for payday lenders as well. The fact that they are able to go far beyond the criminal interest rate of 60 per cent and in Ontario charged 391 per cent annually for their loans is absolutely beyond criminal. We consider this predatory economic violence, and we would certainly encourage the Senate to act quickly to curtail this industry and other lenders who are, quite frankly, making life impossible for low-income

Je sais que le projet de loi ne couvre pas spécifiquement les prêts sur salaire, mais nous savons que l'industrie s'intéresse aux prêts à tempérament. Vous avez entendu parler de l'expérience albertaine, et on peut signaler la même chose pour l'Ontario, où, par exemple, Money Mart, la plus importante société de prêt sur salaire au Canada, cherche activement des consommateurs pour offrir ces prêts à tempérament, qui peuvent atteindre 15 000 \$.

Sur le site web de Money Mart, un consommateur peut inscrire le montant d'une demande de prêt dans un calculateur en ligne. Par exemple, pour une demande de prêt à tempérament de 5 000 \$, pour 36 mois, bien qu'on indique que le taux annuel en pourcentage pour ce prêt est des 59,90 p. 100 — ce qui est seulement 0,1 p. 100 en deçà du taux d'intérêt criminel —, une personne pourrait obtenir un prêt de 5 000 \$, peut-être avec une vérification de solvabilité ou non, pour 301,85 \$ par mois pour une période de 36 mois. Cela signifie que le montant total du remboursement du prêt de 5 000 \$ s'élèverait à 10 866,60 \$.

Nous estimons que ce genre de taux d'intérêt est tout à fait abusif. Tout comme en Alberta, en Ontario, dans ma collectivité d'Hamilton, nous avons été témoins des effets que causent des prêteurs très actifs qui s'attaquent vraiment aux gens les plus vulnérables.

Vous savez que souvent, les sociétés de prêt sur salaire s'installent en périphérie des collectivités à faible revenu. Nous l'avons constaté. À Hamilton, il y a 40 points de service de sociétés de prêt sur salaire; en Ontario, on en compte 800.

Bien que le gouvernement provincial ait récemment proposé de nouvelles mesures législatives visant à réduire les taux d'intérêt élevés, qui sont maintenant de 391 p. 100 par année pour les prêts sur salaire, nous craignons qu'un plus grand nombre de gens demandent des prêts de plus grande valeur et qu'ils s'endettent de plus en plus.

Des membres de notre collectivité et des conseillers en crédit d'organismes à but non lucratif nous ont dit que cette situation ne cesse de s'empirer et que des gens font des choix impossibles et sont incapables de rembourser leur dette, de payer leur loyer, leur nourriture ou d'autres choses essentielles. Nous constatons également que des gens utilisent ces prêts pour couvrir ces besoins essentiels parce qu'ils n'ont aucun autre recours.

Je ne crois pas avoir beaucoup à ajouter à ce qui a déjà été dit, mais nous encourageons une réduction du taux d'intérêt criminel, et il faudrait envisager la possibilité, je suppose, de revoir les responsabilités des sociétés de prêt sur salaire également. Le fait qu'elles puissent imposer un taux d'intérêt bien supérieur au taux d'intérêt criminel de 60 p. 100 et, en Ontario, imposer un taux annuel de 391 p. 100 pour leurs prêts est plus que criminel. Nous estimons que cela constitue de la violence économique et nous incitons sans hésiter le Sénat à agir rapidement pour freiner cette industrie et d'autres prêteurs qui, très franchement, rendent la vie impossible aux Canadiens à faible revenu, en particulier ceux qui travaillent et ceux qui ont un revenu fixe.

Canadians, particularly those who are working and those on fixed incomes.

Thank you very much.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Cooper, and thanks to all the panellists for your presentations today and also thank you for your commitment to this very important matter. Canada is always a better place when people roll up their sleeves and contribute. Obviously, the three of you are contributing.

We're now going to open the floor to questions from senators. May we start, please, with the deputy chairman of the committee, Senator Stewart Olsen.

**Senator Stewart Olsen:** I have two questions, and one for all, and please give me something brief so I don't take up a lot of time.

I note with interest that the 60 per cent level is very high. Do you think it was put in place to try, in a bit of a social engineering way, to discourage borrowing from those who couldn't afford it? Perhaps there is not an understanding that some people simply have nowhere else to go and it's a trap. Could I get a comment on that and then perhaps what each of you think about the 60 per cent and what would be an acceptable interest rate level? Is it what's asked for in the bill, or would you have another thought on that? Thank you.

**Ms. White:** I'm not sure why the 60 per cent was put in place. I don't know the history of that. My apologies. But I do know that it appears that the people who are looking at and seeking instalment loans have no other choices at this point in time. That's what's detrimental to people. I see that very clearly with the people we see who come to not-for-profit credit counselling.

I'm not certain that I have a really good answer for you in terms of things. I refer you to the Momentum policy paper where they looked at other locales and countries for interest rates. Certainly we're looking at something probably in the 35 to 40 per cent range from the research they've done, but we want to see a reduction for sure.

**Ms. Mo:** I can't speak to the reason 60 per cent was chosen, but we do know that our world of high-cost credit did not exist at that time, so it couldn't have been considered as far as what would be appropriate to deal with the type of consumer lending products that we see on the market today.

Merci beaucoup.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Cooper. Je remercie tous les témoins de leurs exposés et de leur engagement à l'égard de cette question très importante. Le Canada est toujours un meilleur endroit lorsque les gens retroussent leurs manches et apportent leur contribution. Manifestement, c'est ce que vous faites tous les trois.

Nous passons maintenant aux questions des sénateurs. Je demande à la vice-présidente du comité, la sénatrice Stewart Olsen, de commencer, s'il vous plaît.

**La sénatrice Stewart Olsen :** J'ai deux questions, dont une qui s'adresse à tous les témoins. Je vous demande donc de fournir des réponses brèves, s'il vous plaît, de sorte que je n'utilise pas beaucoup de temps.

Je constate avec intérêt que le plafond établi à 60 p. 100 est un taux très élevé. Croyez-vous qu'il a été établi dans le but d'essayer, d'une façon qui s'apparente un peu à l'ingénierie sociale, de dissuader les gens qui n'en ont pas les moyens d'emprunter? On ne saisit peut-être pas encore que certaines personnes n'ont tout simplement pas d'autre choix et c'est un piège. Pourriez-vous me donner votre point de vue là-dessus? De plus, j'aimerais savoir ce que chacun de vous pense du taux d'intérêt de 60 p. 100 et quel serait le taux d'intérêt acceptable. Est-ce que ce qu'on préconise dans le projet de loi est acceptable, ou avez-vous une opinion différente? Merci.

**Mme White :** Je ne sais pas pourquoi le taux a été établi à 60 p. 100. J'ignore ce qui en est à l'origine. J'en suis désolée. Or, je sais qu'il semble que les gens qui veulent demander un prêt à tempérament n'ont pas d'autres options à l'heure actuelle. C'est ce qui leur nuit. Je le vois très bien avec les personnes qui nous demandent des conseils en crédit.

Je ne suis pas sûre d'avoir une très bonne réponse à vous offrir. Je vous suggère de consulter le document d'orientation de Momentum dans lequel on a examiné les taux d'intérêt d'autres endroits et d'autres pays. D'après nos recherches, nous pensons à un taux de 35 à 40 p. 100, mais il est certain que nous souhaitons que ce taux soit réduit.

**Mme Mo :** Je ne sais pas pourquoi le taux a été établi à 60 p. 100, mais nous savons que le monde du crédit à coût élevé d'aujourd'hui n'existait pas à l'époque, de sorte qu'à l'époque, on n'a pas pu déterminer ce qui serait approprié pour les types de produits de prêts à la consommation qui existent dans le marché de nos jours.

We know that 60 per cent would not deter somebody from getting a high-cost loan. We've seen loans much higher than 60 per cent, and yet somebody in a state desperation will still take that loan.

It's important that we're able to connect people to borrowing alternatives, because for many, a loan is not a good idea. Communities services and programs, emergency financial supports — anything but a loan is much better for many people.

In terms of what a recommended rate would be, our recommendation is that lower is better, but we've been recommending a pan-Canadian consultation to determine what that new maximum rate should be. I can share that Alberta has recently defined "high-cost credit" at 32 per cent and above. Manitoba is the same. We know there's precedent in Quebec for usury being considered for anything over 35 per cent. Ontario is considering 35 per cent. The U.S. federal maximum on high-cost lending for military families is 36 per cent. There seems to be precedent and a movement to around the 35 per cent mark.

I believe the approach of this bill of tying the rate to the Bank of Canada lending rate is a sustainable approach compared to a stagnant figure. Thank you.

**Mr. Cooper:** I would certainly concur. The societal challenge is around the inability of many low-income borrowers to get credit. Perhaps they have bad credit now, but they're unable to access financial services at traditional banks, particularly, despite the fact that we are seeing higher profits than ever before at the major banks. I think the federal government has an instrumental role to play in encouraging our large financial institutions to open up their products to low-income people, particularly, to enable them to get emergency loans when they do fall into that emergency situation so that we're not seeing a situation where people feel their only alternative is to go to predatory lenders.

Another challenge is around the lack of income for many people. If we're talking on a larger scale, we're talking about the need for living wages, adequate social assistance rates and affordable housing. These also all play into the incredible financial pressures Canadians are feeling today. We know more and more Canadians are falling deeper and deeper into debt because many other aspects of life are unaffordable.

We have to look to our financial institutions, big banks as well as credit unions. Credit unions have opened up their space a little more than the big banks, but we have a long way to go so we can

Nous savons qu'un taux de 60 p. 100 ne dissuade pas les gens de contracter un prêt à coût élevé. Nous avons vu des prêts à taux dépassant nettement 60 p. 100 et pourtant, une personne désespérée contractera tout de même l'emprunt.

Il est important que nous offrions d'autres options, car pour bien des gens, emprunter n'est pas une bonne idée. Des services et des programmes communautaires, de l'aide financière d'urgence — pour bien des gens, toute solution autre qu'un prêt constitue une bien meilleure option.

Pour ce qui est du taux que nous recommanderions, nous sommes d'avis qu'un taux moins élevé serait meilleur, mais nous recommandons la tenue de consultations pancanadiennes pour déterminer quel devrait être le nouveau taux maximal. Je peux vous dire que l'Alberta a récemment défini le « crédit à coût élevé » comme ce qui atteint 32 p. 100 et plus. Le Manitoba a fait de même. Nous savons que le Québec a créé un précédent : tout taux qui dépasse 35 p. 100 est considéré comme un taux usuraire. L'Ontario envisage de l'établir à 35 p. 100. Aux États-Unis, le gouvernement fédéral a établi à 36 p. 100 le taux concernant le crédit à coût élevé pour les familles militaires. Il semble y avoir un précédent et un mouvement pour un taux de 35 p. 100.

Je crois que l'approche adoptée dans le cadre de ce projet de loi, soit de lier le taux au taux de prêt de la Banque du Canada, est plus viable. Merci.

**M. Cooper :** Je souscris à ce qui a été dit. Le problème sociétal, c'est que de nombreux emprunteurs à faible revenu ne sont pas en mesure d'obtenir du crédit. Ils ont peut-être une mauvaise cote de crédit maintenant, mais ils n'ont pas accès à des services financiers offerts par les banques traditionnelles, en particulier, malgré le fait que les profits des grandes banques n'ont jamais été aussi élevés. Je crois que le gouvernement fédéral a un rôle déterminant à jouer, qui consiste à inciter nos grandes institutions financières à permettre aux gens à faible revenu d'accéder à leurs produits, surtout à leur accorder des prêts d'urgence lorsqu'ils se retrouvent dans une situation d'urgence de sorte que les gens ne pensent pas que leur seule option est de contracter un prêt auprès de prêteurs sans scrupule.

Un autre problème, c'est que bon nombre de gens ont un revenu insuffisant. Si nous examinons les choses dans une perspective plus large, nous parlons d'un salaire minimum vital, de prestations d'aide sociale qui conviennent et de logements abordables. Tous ces aspects entrent en jeu également concernant les grandes pressions financières que ressentent les Canadiens de nos jours. Nous savons que de plus en plus de Canadiens ne cessent de s'endetter davantage parce que bien d'autres aspects de leur vie sont inabordables.

Nous devons nous tourner vers nos institutions financières, nos grandes banques, de même que nos caisses populaires. Les caisses populaires ont fait un peu plus de place que les grandes banques, mais il nous reste encore beaucoup de chemin à

ensure that people have access to financial services when they are in need.

**Senator Wallin:** Again, it's a question for all of you, but I think, Ms. White, you said that this is a strategy for reducing poverty. I've noted it here anyway that we have to deal with this issue. I'm wondering if we're not confusing two things. Dealing with appropriate income, access to housing, financial literacy or poverty in general is quite a separate question from usury rates, misleading rates and complicated rates. I'm wondering how we can separate this in the conversation, because I think it clouds the issue.

Again, I'm interested in your number, because in the legislation, I think we're dealing with a lower number — 20 per cent. I'm not that good with math, but you borrow \$100 and if there's a \$2 fee on that, that actually is 24 per cent a year. That's just a regular kind of bank fee. I'm worried about going too far low that we're going to punish people who need short-term help, which is a separate issue from instalment loans, et cetera. So please comment on that first question of fighting two very different issues.

**Ms. White:** I understand the issue. I agree with you that there are many issues at play, and it makes this whole discussion very complex. But there are people who are forced to consider predatory lending because they have no other choice. Perhaps they've had poor credit. They might have had a bankruptcy. They have difficult circumstances. They have no collateral. No one will co-sign for them. They just have no access to traditional kinds of banking, so they are forced to it.

We see people from many different walks of life, and many of them, as I say, are vulnerable. The question is: What comes first? Do you address the poverty issue, do you address the lending rate, do you address homelessness or whatever? So I understand and agree with you entirely.

**Senator Wallin:** I'm just asking if we can target the needy — not that I think 60 per cent rates are good, because I don't think so. We need new rules around that, but I'm wondering if we're using the wrong tool to try and solve that problem.

**Ms. White:** In using the interest rate to solve?

**Senator Wallin:** Yes.

**Ms. White:** I think the interest rate is the result. That's the fee people have to pay. That's the issue for me.

parcourir pour nous assurer que les gens peuvent obtenir des services financiers lorsqu'ils sont dans le besoin.

**La sénatrice Wallin :** Ma question s'adresse à chacun de vous, mais, madame White, je crois que vous avez dit qu'il s'agit d'une stratégie de réduction de la pauvreté. J'ai noté ici que nous devons nous attaquer à ce problème. Je me demande si nous ne sommes pas en train de confondre deux choses. Régler les questions du revenu adéquat, de l'accès au logement, de la littératie financière ou de la pauvreté en général est un enjeu distinct de celui des taux usuraires, trompeurs et complexes. Je me demande comment nous pouvons faire la distinction dans la discussion, car cela embrouille les choses, à mon avis.

Encore une fois, je m'intéresse à vos données, car, dans les mesures législatives, je crois qu'il est question d'un taux inférieur — 20 p. 100. Je ne suis pas très bonne en mathématiques, mais si l'on emprunte 100 \$ et que des frais de 2 \$ s'appliquent, cela représente en fait 24 p. 100 par année. Il s'agit seulement de frais bancaires réguliers. Je crains que si c'est trop bas, nous punissons des gens qui ont besoin d'une aide à court terme, ce qui est une question différente de celle des prêts à tempérament, entre autres. J'aimerais donc connaître votre point de vue sur l'idée qu'on s'attaque à deux problèmes bien différents.

**Mme White :** Je comprends. Je conviens qu'il y a de nombreux éléments en cause, ce qui rend la discussion très complexe. Or, des gens sont forcés d'envisager de recourir aux services de prêteurs sans scrupule parce qu'ils n'ont pas d'autres choix. Ils n'ont peut-être pas une bonne cote de crédit. Ils ont peut-être fait faillite. Ils sont dans une situation difficile. Ils n'ont pas de garantie, ni de cosignataire. Puisqu'ils n'ont tout simplement pas accès aux services bancaires traditionnels, ils n'ont pas le choix.

Nous voyons des gens de différents milieux de la société, et je dirais que bon nombre d'entre eux sont vulnérables. Il faut déterminer ce qui passe en premier. Est-ce qu'on s'attaque à la pauvreté, au taux de prêt, à l'itinérance ou à autre chose? Je comprends et je suis tout à fait d'accord avec vous.

**La sénatrice Wallin :** Je me demande seulement si nous pouvons cibler les démunis — et ce n'est pas que je crois qu'un taux de 60 p. 100, c'est une bonne chose, au contraire. Il nous faut de nouvelles règles, mais je me demande si nous utilisons le mauvais outil pour essayer de régler le problème.

**Mme White :** C'est-à-dire le taux d'intérêt?

**La sénatrice Wallin :** Oui.

**Mme White :** Je pense que le taux d'intérêt est le résultat. C'est ce que les gens doivent payer. Voilà le problème, à mon avis.

**Ms. Mo:** Poverty is not only about money, but it's always about money. We regularly see people living in poverty with multiple high-cost credit loans, attempting to meet their basic needs and bridge to the next paycheque at sky-high rates of interest. I believe this bill, if nothing else, will save people considerable amounts of money, money that will go a long way in lower-income families and communities.

**Mr. Cooper:** I would concur. Putting more money back into the pockets of low-income families is vitally important.

As I mentioned, and to Senator Wallin's point, I believe the challenge facing low-income community members right across the country are those to do with unaffordable housing, rising food prices and lack of income supports, whether they're working or on government assistance programs. Often those are the individuals targeted by these predatory lenders. They use aggressive, misleading advertising campaigns to really draw people in to use their products.

I strongly believe that if we lower the interest rate, it will be far easier for low-income consumers. At the same time, we also have to continue as a society to ensure that people can access affordable housing and adequate income supports. Both issues have to go together.

**Senator Ringuette:** Thank you for being here and providing us with your expertise.

Mr. Cooper, earlier in your testimony you said that the Province of Ontario curtails to 381 per cent per payday loan. Could you expand on that for the benefit of our members?

**Mr. Cooper:** This is a recent lowering of the payday loan interest rate. Two years ago, it sat at \$21 on \$100, and it was lowered to \$18 on \$100. Last year and just a month ago, on January 1, it was lowered again to \$15 on \$100, which equates to a 391 per cent annual interest rate. The province heard from communities and advocates who are working on behalf of people borrowing these loans that the rates are simply too high and they remain too high.

In Hamilton, we became the first community in the province, the first municipality in the province, to create a payday loan licensing bylaw. What that effectively meant was that payday lenders in Hamilton were required to pay a licensing fee. They were required to post on large posters in their outlets the actual cost of interest of taking out a payday loan compared to a charter bank loan. We also required payday lenders to provide credit

**Mme Mo :** Quand on parle de pauvreté, ce n'est pas qu'une question d'argent, mais c'est toujours une question d'argent. Nous voyons régulièrement des gens qui vivent dans la pauvreté et qui ont de nombreux prêts à coût élevé essayer de combler leurs besoins de base jusqu'au prochain chèque de paye en empruntant à des taux d'intérêt astronomiques. Je crois que le projet de loi, à tout le moins, permettra aux gens d'économiser des sommes importantes, de l'argent qui ira aux familles et aux collectivités à faible revenu dans une large mesure.

**M. Cooper :** J'abonde dans le même sens. Il est essentiel de remettre plus d'argent aux familles à faible revenu.

Comme je l'ai mentionné, et concernant le point qu'a soulevé la sénatrice Wallin, je pense que les difficultés auxquelles font face les Canadiens à faible revenu, partout au pays, sont liées aux logements inabordables, à la hausse du prix des aliments et au manque de mesures de soutien du revenu, peu importe s'ils travaillent ou qu'ils bénéficient de programmes d'aide gouvernementale. Souvent, ce sont elles, les personnes que ciblent les prêteurs sans scrupule qui se servent de campagnes de publicité mensongères pour inciter les gens à utiliser leurs produits.

Je suis convaincu que, en abaissant le taux d'intérêt, nous faciliterons les choses pour les consommateurs à faible revenu. Parallèlement, notre société doit continuer à s'assurer que les gens peuvent avoir accès à des logements abordables et à des mesures de soutien du revenu adéquates. Les deux sont indissociables.

**La sénatrice Ringuette :** Je vous remercie de comparaître devant nous et de nous faire profiter de votre expertise.

Monsieur Cooper, vous avez dit un peu plus tôt que l'Ontario a réduit le taux à 381 p. 100 pour les prêts sur salaire. Dans l'intérêt des membres de notre comité, pourriez-vous en dire davantage à ce sujet?

**M. Cooper :** Il s'agit d'une baisse récente du taux d'intérêt sur les prêts sur salaire. Il y a deux ans, le coût était de 21 \$ par tranche de 100 \$, et il a été réduit à 18 \$ par tranche de 100 \$. L'an dernier et il y a un mois seulement, le 1<sup>er</sup> janvier, il a été de nouveau réduit, soit à 15 \$ par tranche de 100 \$, ce qui représente un taux d'intérêt annuel de 391 p. 100. Des collectivités et des gens qui travaillent au nom des personnes qui ont recours à ces prêts ont dit à la province que ces taux étaient tout simplement trop élevés et qu'ils demeuraient trop élevés.

À Hamilton, notre collectivité est devenue la première de notre province, la première municipalité ontarienne, à créer un règlement sur l'octroi de permis pour les prêts sur salaire. Cela signifie que les sociétés de prêt sur salaire d'Hamilton sont tenues de payer des droits. Elles sont tenues de poser des affiches dans leurs points de service sur lesquelles est indiqué le coût réel des intérêts sur un prêt sur salaire comparativement à celui des intérêts sur un prêt offert par une banque à charte. Nous avons

counselling information to anybody coming in the door because we definitely want to break this cycle of payday lending.

This month, the City of Hamilton's licensing department is going to be bringing in the first zoning requirements for payday lenders, and it will require a pass that only 15 payday lenders be allowed to be established in Hamilton. We're hoping this will, over time, be able to lower certainly the number of payday loan outlets but also the need in the community.

**Senator Ringuette:** As a follow up to your statement, a physical outlet is certainly one presence in the community, but yesterday, as I Googled loans online for Canada, there were over 10 pages online, names galore that were offering services online, and I'm sure none of them are registered provincially. Therefore, none of them have a provincial licence.

The phenomenon is that because there's no real oversight, the industry is just growing because nobody is paying attention to what is becoming a disaster for our low-income families. Do you see the online phenomena in your community also?

**Mr. Cooper:** Certainly it is becoming, I think, an online crisis. We don't have an adequate community response to it or a national response as of yet.

Again, I think the need for these loans speaks to the fact that many low-income people throughout Canada are challenged because they don't have alternatives, and as we've seen in Quebec where it's not profitable for payday loan outlets to operate because the government lowered the interest rate on payday loans so dramatically.

I think what we need to do is create an environment where people have alternatives to traditional financial products. Unless the big banks and credit unions across the country — and there are some great examples already in Calgary and in Vancouver and a few places in Ontario, but so far they are few and far between. I think that's where we really need to start addressing the overall crisis because it does become extremely challenging to monitor the Internet and the growth of these online predatory lenders.

**Senator Tannas:** Thank you all for being here. I'll direct this question to Ms. White because you're a national organization. If any of the other witnesses have information, maybe they can chip in.

également obligé les sociétés de prêt sur salaire à fournir de l'information sur l'orientation à l'égard du crédit à toute personne qui frappe à leur porte, car nous voulons, à coup sûr, rompre le cycle des prêts sur salaire.

Ce mois-ci, le service de délivrance des permis de la Ville d'Hamilton imposera les premières exigences en matière de zonage pour les sociétés de prêt sur salaire, et seulement 15 sociétés de prêt sur salaire seront autorisées à s'établir à Hamilton. Nous espérons qu'au fil du temps, cela permettra de réduire le nombre de points de service de sociétés de prêt sur salaire, mais également le besoin d'y avoir recours dans la collectivité.

**La sénatrice Ringuette :** Concernant ce que vous venez de dire, un point de service constitue certainement une présence dans la collectivité. Or, hier, en faisant une recherche Google sur les emprunts en ligne au Canada, j'ai constaté qu'il y avait plus de 10 pages en ligne de prêteurs qui offraient des services en ligne, et je suis certaine qu'aucun n'est enregistré auprès d'une province. Par conséquent, aucun n'a de permis provincial.

Le phénomène, c'est que, parce qu'il n'y a pas d'encadrement véritable, l'industrie ne fait que prendre de l'expansion parce que personne ne porte attention à ce qui est en train de devenir une catastrophe pour nos familles à faible revenu. Observez-vous ce phénomène des emprunts en ligne dans votre collectivité également?

**M. Cooper :** Il va sans dire que c'est en train de devenir une crise, à mon avis. Il n'existe pas encore de solution adéquate à l'échelle locale ou nationale.

Encore une fois, je pense que le besoin de recourir à ces prêts illustre que de nombreux Canadiens à faible revenu ont des difficultés parce qu'ils n'ont pas d'autres options. Comme nous le voyons au Québec, il n'est pas rentable pour les sociétés de prêt sur salaire d'y mener des activités parce que le gouvernement a réduit considérablement les taux d'intérêt sur les prêts sur salaire.

Je crois que ce que nous devons faire, c'est créer un environnement dans lequel des solutions de rechange aux produits financiers traditionnels sont offertes aux gens. Tant que les grandes banques et les caisses populaires du pays — et il y a déjà de très bons exemples à Calgary et à Vancouver ainsi qu'à quelques endroits en Ontario, mais jusqu'à maintenant, ils sont peu nombreux. Je crois que c'est là notre point de départ si nous voulons nous attaquer à la crise générale, car il devient extrêmement difficile de surveiller Internet et la présence grandissante de ces prêteurs sans scrupule en ligne.

**Le sénateur Tannas :** Je vous remercie tous de votre présence. Ma question s'adresse à Mme White, étant donné qu'elle représente un organisme national. Si n'importe quel autre témoin a de l'information à fournir, il pourrait peut-être intervenir.

I'm interested in Quebec, where there is a 35 per cent usury. My question is: Do your Quebec counterparts recognize that there is a shortage or a problem with the market in terms of access at 35 per cent in Quebec? For us, we're sympathetic to this. The number of 60 seems high, the number of 20 seems low, so here we have something in the middle in Quebec. Is there a dearth of payday lenders and instalment-loan people and emergency-credit types operating in that marketplace that would signify that 35 is too low?

**Ms. White:** I appreciate your question. I don't have a lot of data on Quebec. My apologies. We do know that in Newfoundland, they had a restriction on payday loans, and yet there were still people looking for it, and they've just recently brought up that issue in Newfoundland again to revisit that.

**Senator Tannas:** They are short of payday lenders? There is no access?

**Ms. White:** My understanding is that they're going to look at legislation around payday lending.

What I want to bring to your attention is that people who are in crisis, as lots of these people are, are looking for solutions. Further to Senator Ringuette's question, people will find a solution. They're desperate. They got into debt over time, usually, and then they want a quick fix. The rubber has hit the road for them and they need to find an answer, which may mean for some people going to online lending and that's why the predominance of that.

I'm sorry that I can't address the issue in Quebec for you sufficiently, but I suspect what's happening is lots of people are accessing online.

**Senator Tannas:** That's how they get around the jurisdiction?

**Ms. White:** There's always a way. That would be my thought on that.

**Senator Tannas:** For all of you, would it be your preference that this segment be wiped out? Would that be helpful to all of the people that you serve? Or do they need to be here and it is a question of providing a commercial balance here between the need and the returns?

**Ms. White:** I think there needs to be a balance. Certainly there seems to be a need for some access to small loans at a reasonable rate, for sure. I think that if we were to wipe it out, there would be something to take its place. I've been in this long enough over the years that when something gets restricted,

Je m'intéresse au Québec, où le taux usuraire est de 35 p. 100. Ma question est la suivante : vos homologues du Québec reconnaissent-ils qu'il y a une pénurie ou un problème sur le marché concernant l'accès, avec un taux de 35 p. 100 dans la province? Nous sommes sensibles à cette situation. Un taux de 60 p. 100 semble être élevé et un taux de 20 p. 100 semble être bas, alors nous avons un taux qui se situe entre les deux au Québec. Y a-t-il une pénurie de prêteurs sur salaire, de sociétés de prêts à tempérament et d'entités qui accordent des crédits d'urgence dans ce marché qui expliquerait que le taux de 35 p. 100 est trop bas?

**Mme White :** Je comprends votre question. Je n'ai pas beaucoup de données sur le Québec. Je vous prie de m'excuser. Nous savons que, à Terre-Neuve, une restriction sur les prêts sur salaire était en place. Des gens la cherchaient encore, et cette question vient d'être soulevée à Terre-Neuve pour revoir la situation.

**Le sénateur Tannas :** Il y a une pénurie de prêteurs sur salaire? Il n'y a pas d'accès?

**Mme White :** Je crois savoir que la loi sur les prêts sur salaire sera étudiée.

Je veux attirer votre attention sur le fait que les gens qui traversent une période de crise, et ils sont nombreux, cherchent des solutions. Pour faire suite à la question de la sénatrice Ringuette, les gens trouveront une solution. Ils sont désespérés. Ils ont accumulé des dettes au fil du temps, et ils veulent habituellement une solution rapide. Ils sont acculés au mur et doivent trouver une solution, et certaines personnes contracteront des prêts en ligne, d'où l'importance que revêt cette question.

Je suis désolée de ne pas pouvoir parler de la situation au Québec de façon satisfaisante, mais je pense que ce qui se passe, c'est qu'un grand nombre de personnes contractent des prêts en ligne.

**Le sénateur Tannas :** C'est ainsi qu'elles contournent les lois?

**Mme White :** Il y a toujours un moyen de contourner le système. C'est ce que je pense.

**Le sénateur Tannas :** Ma question s'adresse à vous tous : préféreriez-vous que ce segment soit supprimé? Est-ce que ce serait utile à toutes les personnes que vous servez? Ou doivent-elles être ici et faut-il atteindre un équilibre commercial entre la nécessité et le rendement?

**Mme White :** Je pense qu'il doit y avoir un équilibre. Il semble certainement nécessaire de pouvoir avoir accès à de petits prêts à un taux raisonnable. Je pense que si nous décidions de supprimer ce segment, il faudrait quelque chose pour le remplacer. Je travaille dans ce domaine depuis assez longtemps pour savoir que lorsqu'une restriction est imposée, une solution

something else takes its place. So there will be constant evolution.

If I can go back to the time of debt settlement, which was predatory in itself, we saw that legislation did away with a lot of that, but something else has taken its place. The same as we see with payday loans and more instalment debt, then even if you restrict this, there will be something else, I'm sure, come along. Unfortunately, we can't act sufficiently quickly enough to prevent everything that's going to happen because there will be something new.

**Senator Unger:** You commented, Ms. White, that people in crisis will look for solutions. Are you saying that it doesn't really matter where you set the rate, that desperate people will always find a solution regardless of what we're doing?

**Ms. White:** I think it's important for us to look at a rate that's reasonable for these people. You're right that they will always find a solution, for sure, but in terms of these very vulnerable consumers, I think it behooves us to be responsible in terms of that rate.

[Translation]

**Senator Dagenais:** My question is for you, Ms. White.

To your knowledge, how much of a front for organized crime are high-interest lenders? We know that organized crime can launder money by lending it. However, perhaps those lenders exist because banks refuse those clients, in a discriminatory way.

If I come back to the proposed rate of 20 per cent, unless I am mistaken, department store credit cards have a rate of over 20 per cent. If 60 per cent is too high today, as it can be declared criminal, is a rate of 20 per cent not too low?

As Senator Tannas was saying, there are some who lend at 35 per cent in Quebec. We must not forget that, if rates are very low, it can help people, but it can also encourage them to borrow more. We have to be careful.

Today's businesses can offer you to buy a pool, swim in it this year and pay for it next year. The same goes for furniture, as businesses give you a chance to get furniture immediately and pay for it next year. Some businesses also lease cars for \$50 a week. It is tempting, so we can't blame people for taking advantage of the opportunity, and lenders benefit from that. So I think we need to strike a balance between the 20-per-cent rate and the 60-per-cent rate. I would like to hear your thoughts on that.

de rechange prendra sa place. Il y aura toujours une évolution constante.

Si je peux revenir à l'époque du règlement de dette, qui était abusif en soi, nous avons vu que la loi éliminait la majorité de ces mesures, mais autre chose a pris sa place. Il en va de même avec les prêts sur salaire et les mesures de règlement de dette. Si on impose des limites, je suis certain que d'autres mesures prendront leur place. Malheureusement, nous ne pouvons pas intervenir assez rapidement pour éviter tout ce qui se passera, car d'autres nouvelles mesures seront instaurées.

**La sénatrice Unger :** Vous avez mentionné, madame White, que les gens qui traversent des crises chercheront des solutions. Êtes-vous en train de dire que, peu importe le taux que vous fixez, ces personnes désespérées trouveront toujours une solution, quoi qu'il arrive?

**Mme White :** Je pense qu'il est important d'examiner un taux qui est raisonnable pour ces gens. Vous avez raison de dire qu'ils trouveront toujours une solution, mais en ce qui concerne ces consommateurs vulnérables, il nous incombe d'être responsables de ce taux.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Ma question s'adresse à vous, madame White.

À votre connaissance, dans quelle mesure les prêteurs à des taux élevés constituent-ils une façade pour le crime organisé? Nous savons que, pour blanchir son argent, le crime organisé peut la prêter. Par contre, ces prêteurs existent peut-être parce que les banques refusent ces clients, et ce, de façon discriminatoire.

Si je reviens sur le taux proposé de 20 p. 100, à moins que je ne me trompe, le taux des cartes de crédit des grands magasins est supérieur à 20 p. 100. Si 60 p. 100 est trop élevé aujourd'hui, parce que cela peut être déclaré criminel, est-ce que, à ce moment-là, un taux de 20 p. 100 n'est-il pas trop bas?

Comme le disait le sénateur Tannas, il y a des prêteurs à 35 p. 100 au Québec. Il ne faut pas oublier que si le taux est très bas, cela peut dépanner les gens, mais aussi les encourager à emprunter davantage. Il faut faire attention.

Les commerces d'aujourd'hui peuvent vous offrir d'acheter une piscine, de s'y baigner cette année et de la payer l'année prochaine. C'est la même chose pour les meubles, les commerces vous offrent la possibilité de les obtenir immédiatement et de les payer l'an prochain. Certains commerces offrent aussi la location de voiture à 50 \$ par semaine. C'est tentant, on ne peut pas blâmer les gens de saisir l'occasion, et les prêteurs en profitent. Alors, je pense qu'il faudrait trouver un juste milieu entre le taux de 20 p. 100 et celui de 60 p. 100. J'aimerais vous entendre à ce sujet.



[English]

**Ms. White:** You have two questions. The first one is about whether they are a front for organized crime. It certainly may be, but I don't know the answer to that question. My apologies. I sat on a panel that reviewed the Payday Loans Act in Ontario about three or four years ago, and there was no discussion about that at the time, but certainly I understand where your question comes from, and there may be a reality with that, for sure.

To your second question, I think that we hopefully will end up with a rate that's lower. Where will it end up? I appreciate the fact that you're all consulting about it and there are minds that are much better than mine who will say there are various economic factors that come into play. We do recommend that it be lower, for sure, because we see the price that people pay.

To your point about whether they could borrow more, we see that with many Canadians we've gotten over \$1.70 per dollar of disposal disposable income; that rate is going up and up. Certainly, from not-for-profit credit counselling, we have a concern about that.

As I mentioned in my piece, there's a cycle, and we've all been impacted in Canada by the whole consumerism piece. My concern is looking at the education of people to encourage saving, and saving to borrow and having a down payment for things that they need to purchase. From an education perspective, that's where I stand. But yes, there are concerns, for sure.

[Translation]

**Senator Dagenais:** Thank you very much, Ms. White.

[English]

**The Chair:** Thanks very much, Mr. Cooper and Ms. Mo, for being available this morning. This has been a very helpful panel that I know will assist us in our deliberations. Thank you very much for being available.

I'd like to introduce the witnesses for our second panel. We have with us Chris Robinson, Professor, Finance, School of Administrative Studies, at York University, and we have Professor Jerry Buckland, Professor, International Development Studies, Menno Simons College, Canadian Mennonite University, the University of Winnipeg.

Gentlemen, thank you very much for being with us. We look forward to your five-minute opening statements, after which senators will then move to questions. I understand there's an agreement that Mr. Buckland will proceed.

[Traduction]

**Mme White :** Vous avez deux questions. La première vise à savoir s'ils ont une couverture pour le crime organisé. C'est peut-être le cas, mais je ne connais pas la réponse à cette question. Veuillez m'excuser. J'ai siégé au groupe de travail qui a étudié la Loi concernant les prêts sur salaire en Ontario il y a de cela trois ou quatre ans, et il n'y avait pas de discussion à ce sujet à l'époque, mais je comprends certainement pourquoi vous posez cette question, et il y a certainement une réalité.

Pour répondre à votre deuxième question, j'espère que nous aurons un taux plus bas. Quel sera le taux? Je comprends le fait que vous consultiez tous des experts à ce sujet, et il y a des esprits beaucoup plus brillants que le mien qui diront que divers facteurs économiques entrent en ligne de compte. Nous recommandons évidemment de réduire le taux car nous voyons le prix que les gens paient.

Pour répondre à votre argument selon lequel les gens pourraient emprunter davantage, nous voyons qu'avec de nombreux Canadiens, nous en sommes à plus de 1,70 \$ par dollar de revenu disponible; ce taux augmente continuellement. De toute évidence, en tant qu'organisme de conseil en crédit sans but lucratif, c'est une préoccupation pour nous.

Comme je l'ai mentionné dans mon mémoire, il y a un cycle, et nous avons tous été touchés au Canada par toute la question de la consommation. Ce qui me préoccupe, c'est qu'il faut éduquer les gens pour les encourager à épargner en vue d'emprunter et d'avoir une mise de fonds pour des biens qu'ils doivent acheter. C'est ma position en ce qui concerne l'éducation. Il y a certainement des préoccupations.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Merci beaucoup, madame White.

[Traduction]

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Cooper et madame Mo, de vous être libérés ce matin. Je sais que vos témoignages nous seront très utiles dans le cadre de nos délibérations. Merci beaucoup de nous avoir accordé de votre temps.

J'aimerais présenter les témoins de notre deuxième groupe. Nous recevons Chris Robinson, professeur en finances, École d'études administratives à l'Université York, et nous accueillons le professeur Jerry Buckland, Études en développement international, Collège Menno Simons, Université mennonite canadienne, Université de Winnipeg.

Messieurs, merci beaucoup d'être parmi nous. Nous avons hâte d'entendre vos déclarations liminaires de cinq minutes, après quoi les sénateurs passeront aux questions. Je crois savoir que vous avez convenu que M. Buckland prendra la parole en premier.

**Jerry Buckland, Professor, International Development Studies, Menno Simons College, Canadian Mennonite University, The University of Winnipeg, as an individual:**

Thank you very much for the opportunity to come and speak with you. I think this issue that you're looking at is very important. It's a real passion of mine.

There was talk of consumerism in the last panel, and I think the related concept in terms of credit is financialization. I think financialization is this growth in the credit market, and it's really tightly connected with consumerism. It's a really important issue and what you're doing is very important. You're really looking at what is an iceberg; it is a very big problem and you're looking at the very tip. This tip is incredibly important.

What I want to do is talk a little bit about financial inclusion, explain what I mean by that and connect that with the issue that you're looking at, which is the usury cap, and then mention some ways in which I think you might consider addressing financial inclusion.

Financial inclusion is an important policy goal, and usury caps are one component of financial inclusion, but perhaps not the most important component.

Financial inclusion is about bringing into the mainstream banking system, including banks and credit unions, people who are outside of it. The purpose of financial inclusion is to improve the quality and safety of financial services that excluded people use in order to advance their financial and overall well-being. Financially excluded people include those who are either completely excluded and have no services through mainstream banking and those who are partly excluded and get some of their services from mainstream banking.

The data on financial exclusion in Canada is somewhat mixed, but between 1 and 5 per cent of Canadian adults, or 306,000 to 1.5 million Canadians, do not have a bank account. A much larger number of them do not have sufficient financial services to meet their financial needs from mainstream banks. I think that's partly what you're looking at here: the underbanked people rather than the un-banked. Instead, people go to fringe banks, payday lenders, instalment lenders and pawnshops, et cetera, in order to get their financial services met.

The evidence finds that people who are most affected by financial exclusion include low-income, indigenous peoples and single-parent families. With reference to the committee's request to make reference to indigenous and gender issues, I think that

**Jerry Buckland, professeur, Études en développement international, Collège Menno Simons, Université mennonite canadienne, Université de Winnipeg, à titre personnel :**

Je vous remercie infiniment de me donner l'occasion de comparaître devant vous. Je pense que la question que vous étudiez est très importante. C'est un sujet qui me passionne.

Vous avez discuté de la consommation avec le dernier groupe de témoins et du concept selon lequel le crédit est la financiarisation. Je pense que la financiarisation est cette croissance dans le marché du crédit et est étroitement liée à la consommation. C'est une question très importante et l'étude que vous menez est très importante. Vous examinez ce qui est un iceberg; c'est un énorme problème et vous étudiez la pointe de l'iceberg. Cette pointe de l'iceberg est extrêmement importante.

Je tiens à discuter brièvement de l'inclusion financière, à expliquer sa signification et à la relier à la question que vous étudiez, à savoir les plafonds des taux usuraires, puis à mentionner quelques façons que vous pourriez, à mon avis, aborder l'inclusion financière.

L'inclusion financière est un important objectif de politique, et les plafonds des taux usuraires sont l'une des composantes de l'inclusion financière, mais sans doute la composante la plus importante.

L'inclusion financière concerne le fait d'intégrer dans le système bancaire classique, y compris les banques et les coopératives de crédit, les personnes qui se trouvent en dehors de ce système. Le but de l'inclusion financière est d'améliorer la qualité et la sécurité des services financiers que les personnes exclues utilisent afin d'améliorer leur bien-être financier et leur bien-être général. Les personnes qui sont exclues financièrement incluent celles qui sont complètement exclues et qui n'obtiennent aucun des services bancaires courants, et celles qui sont partiellement exclues et qui obtiennent certains de leurs services financiers auprès de fournisseurs de services financiers classiques.

Les données sur l'exclusion financière au Canada sont assez contradictoires, mais entre 1 et 5 p. 100 des adultes canadiens, ou de 306 000 à 1,5 million de Canadiens, n'ont pas de compte bancaire. Un nombre beaucoup plus grand d'adultes reçoivent des services financiers insuffisants de la part des banques classiques. Je pense que c'est ce que vous étudiez en partie : les personnes qui reçoivent des services bancaires insuffisants plutôt que les gens qui n'ont pas de compte bancaire. Les gens obtiennent leurs services bancaires auprès de banques marginales, de sociétés de prêt sur salaire, de prêteurs par versements échelonnés, de prêteurs sur gages, et cetera.

Des données probantes indiquent que les personnes qui sont les plus touchées par l'exclusion financière incluent les personnes à faible revenu, les Autochtones et les familles monoparentales. En ce qui concerne la demande du comité de

financial exclusion is a phenomenon that affects indigenous people and single parents, some of whom are female, among other groups.

With respect to causes of financial exclusion, the research finds that mainstream financial institutions do not do enough in three areas, and in my report I talk about this in more detail. I'll just skim through it right now.

The first area is physical access. Research has found that in many inner-city neighbourhoods, mainstream banks have been shutting down branches.

A second factor is that mainstream banks do not necessarily provide sufficient safe and appropriate services for low-income people, and they don't address issues like personal identification and cheque hold periods, and they often don't advertise their products among these communities.

Finally, low-income people, in research that I've seen, sometimes find that mainstream banks and credit unions do not necessarily treat low-income people with respect, and therefore trust is not built.

These are some of the factors that sometimes push people towards using the kinds of instalment lenders, payday lenders, that you're speaking about.

A previous panellist talked about financial literacy. I think that's a really important factor. In Canada, the Canadian Financial Literacy Leader is working hard on that. I would want to add that it's important to balance financial literacy education and regulation that makes the credit sector simple and understandable for all people.

Specifically on the issue of usury caps, there's quite a bit of debate in the literature about their effectiveness. Structural theorists tend to argue that usury caps will restrict interest rates that are oppressive or exploitative. Neoclassical economic theories, on the other hand, argue that markets are competitive, so if you put a usury cap on that market, it will push lenders out of the industry.

The evidence on which theory is correct varies in place and in time. For instance, in a suburban neighbourhood where there are many retail lenders, there may be sufficient competition. In an indigenous, remote community, there may be no competition. So I think it varies from place to place.

faire référence aux questions autochtones et sexospécifiques, je pense que l'exclusion financière est un phénomène qui touche, entre autres groupes, les Autochtones et les chefs de famille monoparentale, dont un certain nombre sont des femmes.

En ce qui a trait aux causes de l'exclusion financière, les recherches montrent que les institutions financières classiques n'en font pas assez dans trois domaines et, dans mon rapport, j'aborde ces secteurs plus en détail. Je vais seulement les passer rapidement en revue pour l'instant.

Le premier est l'accès physique. Des recherches ont révélé que dans de nombreux quartiers à faible revenu, les banques classiques ferment des succursales.

Le deuxième concerne le fait que les banques classiques n'offrent pas forcément des services sûrs et appropriés aux personnes à faible revenu, ne règlent pas des problèmes tels que les preuves d'identité et les périodes de retenue des chèques, et ne font souvent pas la promotion de leurs produits parmi ces communautés.

Enfin, les personnes à faible revenu, d'après les recherches que j'ai vues, ont souvent l'impression que les banques classiques et les coopératives de crédit ne les traitent pas avec respect, ce qui ne permet pas de créer un lien de confiance.

Ce sont quelques-uns des facteurs qui poussent souvent les gens à faire appel à des prêteurs par versements échelonnés et à des prêteurs sur salaire dont vous parlez.

Un témoin précédent a évoqué la littératie financière. Je pense que c'est un facteur très important. Au Canada, le chef du développement de la littératie financière consacre beaucoup d'efforts à ce domaine. J'ajouterais qu'il est important d'établir un équilibre entre la littératie financière et la réglementation qui simplifie le secteur du crédit et qui permet à tout le monde de le comprendre.

En ce qui concerne les plafonds des taux usuraires plus particulièrement, leur efficacité fait l'objet de beaucoup de débats dans les publications à ce sujet. Les théoriciens structurels ont tendance à avancer que les plafonds des taux usuraires limitent les taux d'intérêt qui sont oppressifs et abusifs. Les théories économiques néoclassiques, en revanche, soutiennent que les marchés sont concurrentiels, si bien que si l'on impose un plafond du taux usuraire sur ce marché, cela poussera les prêteurs à quitter l'industrie.

Quant à savoir quelle théorie est la bonne, cela varie d'un endroit à l'autre. Par exemple, dans un quartier de banlieue où il y a de nombreux prêteurs, la concurrence pourrait être suffisante. Dans une communauté autochtone éloignée, la concurrence pourrait être inexistante. Je pense donc que cela varie d'un endroit à l'autre.

Another important issue in terms of usury caps has to do with how we understand those usury caps. Even if usury caps are intended for financial retailers, they must be enforced. There has been little evidence of government enforcement of the criminal rate of interest in Canada.

For instance, before the criminal rate of interest exemption was created for payday lending, payday loan companies across the country, except for Quebec, charged interest rates in excess of the criminal rate of interest. Some of these companies were subject to class-action lawsuits, but I am not aware of any completed government action using the criminal rate of interest against payday loan companies during the pre-exemption period. Also, payday lenders continue to operate in provinces without the criminal rate of interest exemption, for instance, Newfoundland and Labrador.

Finally, other fringe banks, such as pawnshops, not operating within the payday loan exemption, charge rates in excess of the criminal rate of interest. I'm not aware of government action in either of these cases.

I wanted to wrap up by sharing some thoughts about reforms that you might consider in addition to the work you're doing on the usury cap.

First of all, to deepen and enforce the current Canadian access to basic banking regulations, we currently have regulations that require mainstream banks to provide financial services for low-income Canadians. However, these regulations are limited and they're not, in my view, properly enforced, so these could be strengthened and enforced.

Second, financial consumer protection regulations, I believe, need to be strengthened. This is because of this phenomenon of financialization, that there are more and more credit products, and a comment from a previous panellist about how new products will arise when regulation comes in to reduce a previous product. We need consumer protection to protect consumers against all of these different types of products.

A third problem that we face in this market is an absence of good data. Last session, there was a question about payday lenders in Quebec. Unfortunately, we have very little data across Canada to make these kinds of decisions, so we need to collect more data about this industry.

The fourth point I want to make is that we need to develop a unified plan to address financial exclusion in certain areas that I would call financial service deserts. Those deserts are particularly in inner-city and low-income communities. Credit

Une autre question importante se rapporte à la façon dont nous comprenons les plafonds des taux usuraires. Même s'ils sont destinés aux fournisseurs de services financiers, ils doivent être appliqués. Peu d'éléments de preuve démontrent que le gouvernement fait appliquer le taux d'intérêt criminel au Canada.

Par exemple, avant que l'exemption relative au taux d'intérêt criminel soit créée pour les prêts sur salaire, les sociétés de prêt sur salaire au pays, sauf celles au Québec, imposaient des taux d'intérêt supérieurs au taux d'intérêt considéré comme étant criminel. Certaines de ces entreprises ont fait l'objet de recours collectifs, mais je n'ai entendu parler d'aucune action gouvernementale où le taux d'intérêt criminel a été invoqué contre les sociétés de prêt sur salaire durant la période avant l'exemption. De plus, les prêteurs sur salaire continuent d'exercer leurs activités dans les provinces sans l'exemption relative au taux d'intérêt, notamment à Terre-Neuve-et-Labrador.

Enfin, d'autres banques marginales telles que les prêteurs sur gages, qui ne sont pas assujetties à l'exemption relative au prêt sur salaire, imposent des taux qui dépassent le taux d'intérêt criminel. Je n'ai pas entendu parler que des actions gouvernementales ont été intentées dans l'un ou l'autre de ces cas.

Je voulais conclure en vous faisant part de quelques réflexions au sujet de réformes que vous pourriez envisager en plus du travail que vous faites en ce qui a trait au plafond des taux usuraires.

Premièrement, pour renforcer et appliquer le Règlement sur l'accès aux services bancaires de base du Canada déjà en vigueur, nous avons actuellement une réglementation qui oblige les banques classiques à offrir des services financiers aux Canadiens à faible revenu. Cependant, cette réglementation est limitée et, à mon avis, n'est pas appliquée adéquatement, alors elle pourrait être améliorée.

Deuxièmement, je crois que la réglementation sur la protection financière des consommateurs doit être renforcée. C'est à cause du phénomène de la financiarisation qu'il y a de plus en plus de produits de crédit, et un témoin a expliqué comment de nouveaux produits arriveront sur le marché lorsque le règlement limite un ancien produit. Il faut une réglementation pour protéger les consommateurs contre tous ces différents produits.

Un troisième problème auquel nous sommes confrontés dans ce marché est une absence de bonnes données. À la dernière réunion, on a discuté des prêteurs sur salaire au Québec. Malheureusement, nous avons très peu de données au Canada pour prendre ce genre de décisions, alors nous devons recueillir plus de données à propos de cette industrie.

Le quatrième point que je veux soulever, c'est que nous devons établir un plan unifié pour traiter de l'exclusion financière dans certains secteurs que j'appellerais des déserts de services financiers. Ces déserts se trouvent plus particulièrement

unions have really stepped up — Assiniboine, Vancity, Alterna — to address these financial service deserts in certain cities, but we need the banks to come on board because they are much larger, they are universal, and they need to take their share of the responsibility.

Another area that needs to be addressed is remote, rural and indigenous communities. There is tremendous limitation in terms of financial services in these communities, and these need to be addressed. There are interesting experiments elsewhere in the world, including the Commonwealth Bank in Australia. They've done interesting work with indigenous communities in Australia. I want to point to that as an opportunity.

Once again, thank you very much for letting me share these thoughts with you.

**The Chair:** Thank you very much, Dr. Buckland.

Dr. Robinson, please.

[*Translation*]

**Chris Robinson, Professor, Finance, School of Administrative Studies, York University, as an individual:** Thank you for the opportunity to present my opinion to you on Bill S-237. I know that Senator Ringuette is a francophone, but I will have to address you in English.

[*English*]

I'm sorry. I'm losing my French too much. Maybe it's because I'm separated from my French-speaking wife.

**The Chair:** Too much information, Dr. Robinson.

**Mr. Robinson:** I agree completely with Professor Buckland's concerns about financial exclusion. He and I have been working together for many years.

I applaud your intention with Bill S-237, but I don't agree with you. I think you will have unintended bad consequences from this bill, and some of you have raised issues related to that.

Let's cut to the chase here. The reason you're seeing these very, very high charges, fees, et cetera — especially in payday lending, which is a much more serious problem — is because this is an incredibly inefficient industry.

I speak as an expert here. Why should you believe me? I'm a CPA. I am a certified financial planner. I've been doing this my entire life. My books and my research are used around the world. The \$15 per 100 rules that have come in in Ontario are based entirely on my research, which was done originally in Manitoba.

dans les quartiers urbains défavorisés. Les coopératives de crédit ont vraiment fait leur part — Assiniboine, Vancity, Alterna — pour combler les lacunes dans les services financiers de certaines villes, mais les banques doivent être de la partie car elles sont beaucoup plus importantes, elles sont universelles et elles doivent assumer leur part de responsabilité.

Il y a aussi les communautés éloignées, rurales et autochtones. Les services financiers sont extrêmement limités dans ces communautés, et ils doivent être abordés. Il y a des expériences intéressantes qui sont menées partout dans le monde, y compris à la Commonwealth Bank en Australie. Elle a effectué des travaux intéressants en Australie. Je tiens à signaler que c'est une occasion.

Encore une fois, un grand merci de m'avoir donné l'occasion de vous faire part de mes réflexions.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Buckland.

Monsieur Robinson, s'il vous plaît.

[*Français*]

**Chris Robinson, professeur, finance, École d'études administratives, Université York, à titre personnel :** Je vous remercie de me donner l'occasion de vous présenter mon point de vue au sujet du projet de loi S-237. Je sais que la sénatrice Ringuette est francophone, mais je vais devoir vous parler en anglais.

[*Traduction*]

Je suis désolé. J'ai beaucoup oublié mon français. C'est peut-être parce que je suis séparé de mon ex-épouse francophone.

**Le président :** Trop d'information, monsieur Robinson.

**M. Robinson :** Je partage les préoccupations de M. Buckland au sujet de l'exclusion financière. Nous travaillons ensemble depuis de nombreuses années.

Je salue votre intention concernant le projet de loi S-237, mais je ne suis pas d'accord avec vous. Je pense que le projet de loi entraînera des conséquences néfastes imprévues, et certains d'entre vous ont soulevé des questions à ce sujet.

Allons droit à l'essentiel. La raison pour laquelle vous voyez ces frais extrêmement élevés, notamment — surtout avec les prêts sur salaire, ce qui est un problème beaucoup plus grave —, c'est que c'est une industrie extrêmement inefficace.

Je parle en tant qu'expert. Pourquoi devriez-vous me croire? Je suis comptable professionnel agréé. Je suis planificateur financier agréé. C'est ce que j'ai fait toute ma vie. Mes livres et mes travaux de recherche sont utilisés dans le monde entier. La règle des 15 \$ par 100 qui a été adoptée en Ontario est fondée sur mes recherches, qui ont été initialement menées au Manitoba.

These guys are not predators, in the usual sense, for the most part. There was one that was, but they're gone. They are simply incredibly inefficient businesses. Average from a payday lender: 11 loans per day of \$460. Try paying the bills, unless you're charging very high fees.

I want to challenge you to take a different approach here. I'm almost alone among finance professors in Canada in being extreme left-wing. I want you to force the banks to take over this business. Ban it, and have the banks do it. They can do it vastly cheaper.

Furthermore, in my professional opinion — and I stress the word “professional” — the banks will not suffer from doing this. Bringing everybody into the mainstream will make them more money.

The reason they haven't addressed it is twofold. And I'm really concerned about payday lending. The instalment lenders you may knock out of business by doing this. That will mean that their borrowers will go back to the payday lenders at rates that are vastly higher. Colorado, for example, ended payday lending a number of years ago and went to instalments. Business was cut by a third, and the rates are much higher than 60 per cent, but at least it's better than payday lending.

What I want is the banks to do this. The banks can run it through their tellers. They don't even need executives to look at anything. They can run it through their computer systems. They can do it.

The only reason they haven't done it is, (a), it sounds bad; they don't want to be called payday lenders; and (b), it's so small. My estimate is that the total payday loan book outstanding at any given point in time is about the size of one bank branch's mortgage portfolio. I could own a significant part of the payday lending industry personally. It's that small. So the banks could swallow it whole. They just haven't bothered because it's such a peanuts project to them.

You in the Senate would have the opportunity through the Bank Act to, shall we say, bully them — persuade them — to do this, and it would not hurt them. They could do it.

And they could teach their staff, who are my former students, to treat everybody with respect. Tell the banks, “Take off your suits, give up your credit cards, dress yourselves as indigenous people” — and I know something about this given that my adopted son is part indigenous — “walk into a bank without all the identification, not as a rich white guy like me, and try to get an account. Try to get respect.” I get lots of respect. I

Ce ne sont pas des prédateurs, au sens courant du terme, pour la plupart. Il y en avait un, mais plus maintenant. Ce sont tout simplement des entreprises extrêmement inefficaces. Un prêteur sur salaire consent en moyenne 11 prêts par jour de 460 \$. Essayez de payer les factures, à moins que vous exigiez des frais très élevés.

Je veux vous mettre au défi d'adopter une approche différente. Je suis pratiquement le seul parmi les professeurs en finance au Canada qui sont de l'extrême gauche. Je veux que vous obligiez les banques à prendre la relève de cette industrie. Interdisez-la, et demandez aux banques de s'en occuper. Elles peuvent le faire à beaucoup moins cher.

De plus, selon mon avis professionnel — et j'insiste sur le terme « professionnel » —, les banques n'en souffriront pas. En amenant toutes les entités à faire partie du courant dominant, on leur fera gagner plus d'argent.

La raison pour laquelle elles n'ont pas réglé la question comporte deux volets. Je suis très préoccupé par les prêts sur salaire. Vous pouvez vous débarrasser des prêteurs par versements échelonnés. Leurs emprunteurs se tourneront ainsi vers les prêteurs sur salaire à des taux beaucoup plus élevés. Le Colorado, par exemple, a mis fin aux prêts sur salaire il y a quelques années et a adopté les prêts par versements échelonnés. Les affaires ont diminué du tiers, et les taux sont beaucoup plus élevés que 60 p. 100, mais c'est mieux que les prêts sur salaire à tout le moins.

Je veux que les banques s'en occupent. Les banques peuvent le faire par l'entremise de leurs caissiers. Les dirigeants n'ont même pas à s'en occuper. Elles peuvent utiliser leurs systèmes informatiques. Elles peuvent le faire.

Si cela n'a pas été fait encore, c'est seulement parce que, de un, c'est mauvais pour leur image; les banques ne veulent pas s'affubler du titre de prêteurs sur salaire; et, de deux, c'est minime. J'estime que le grand total de prêts sur salaire impayés n'excède jamais le portefeuille hypothécaire d'une seule succursale bancaire. Je pourrais posséder personnellement une grande partie de l'industrie des prêteurs sur salaire. C'est petit à ce point. Les banques pourraient donc l'absorber sans problème. Elles n'ont seulement jamais pris la peine de le faire, puisque c'est un projet qui ne vaut guère plus que des miettes pour elles.

Grâce à la Loi sur les banques, le Sénat pourrait forcer les banques, oserais-je dire — les persuader —, à le faire, et il n'y aurait pas de conséquences fâcheuses pour elles. C'est possible.

Et elles pourraient enseigner à leur personnel de première ligne, mes anciens étudiants, à traiter tous les clients avec respect. Dites aux banquiers de ranger leurs beaux habits, de renoncer à leurs cartes de crédit et d'essayer d'ouvrir un compte bancaire en se présentant comme un Autochtone. Je sais de quoi je parle, puisque mon fils adoptif est en partie Autochtone. Qu'ils essaient d'avoir le même respect sans leurs pièces

don't see any problems in the banks, but we know from the interviews we've done and that I'm doing now that lots of people — not fortunate people like any of us in this room — have a hard time. Yet, I know the banks are perfectly capable, because those are my students, and they can treat anybody with respect. They just have to be told to do this.

What I'm challenging you to do is to change that climate, to push the banks and not worry about this bill. I know you'll feel a lot of pride in the bill you're bringing forward to help people, but I don't think it's going to help. I think what I'm saying is what you need to do. It clearly agrees with what Professor Buckland says and what many other people we work with, including the people you've seen here already. Thank you.

**The Chair:** Thank you very much, Dr. Robinson.

We'll now move to questions.

**Senator Tannas:** Let's pretend we're not going to talk the banks into taking over this industry, and let's say that we're going to try and do the best we can to provide a sensible balance between a price that will help consumers of these products and enough return that we don't lose the industry and therefore people's access to it.

You talked about inefficiencies, Mr. Robinson, and I think that's great, but we're seeing more and more Internet-based lenders. If they can do it over the Internet, why is it that the industry remains so inefficient?

**Mr. Robinson:** I'm going to answer that question and also one you asked in the last session — or rather, I'm going to tell you why I can't.

The Internet industry, as far as I can tell — and it is very difficult to get any reliable information. I suspect the payday lenders will appear in front of you. You should be very cautious trusting anything they tell you.

Internet lenders come and go very fast. The evidence I've been able to see is that their loan losses are tremendous, such that I do not believe this is a sustainable business. Money Mart is very good at doing its business. The loan losses range from 1.3 to 5 per cent in the store fronts. They're ranging at 10 per cent or more — and that's 10 per cent more of the principal.

The simple thing is, I could make some free money. I just go and borrow from an Internet lender and then laugh at him, because they can't do anything. They can't affect my credit rating, they can't chase me, they have no standing in the courts and it's not worth their while to chase me. So I could go through

d'identité d'homme blanc fortuné. Je fais partie de ces hommes blancs fortunés, et on ne manque jamais de respect à mon égard. Par contre, les entrevues que nous avons menées, et celles que je mène encore, nous révèlent que bien des gens ont du mal à se faire respecter dans les banques. Tout le monde n'a pas la même chance que nous. Pourtant, je sais que les employés des banques sont parfaitement capables de se montrer respectueux envers tout le monde, puisque ce sont mes étudiants. Il s'agit de leur en donner la consigne.

Je vous mets au défi de changer ce climat, de convaincre les banques du bien-fondé de tout cela, et d'oublier ce projet de loi. Je sais que vous éprouvez sans doute une grande fierté à l'égard de ce projet de loi qui vise à aider les gens, mais je ne crois pas qu'il sera réellement utile. La solution que je propose cadre clairement avec ce qu'avance le professeur Buckland et nombre de nos collaborateurs, y compris les témoins que vous avez déjà entendus. Merci.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Robinson.

Nous passons maintenant aux questions.

**Le sénateur Tannas :** Supposons un moment que nous n'allons pas convaincre les banques d'absorber cette industrie, et que nous allons faire de notre mieux pour assurer un certain équilibre entre le prix de ces produits pour les consommateurs et leur rentabilité pour les prêteurs, afin de préserver cette industrie, et par conséquent, l'accès aux prêts en question.

Vous avez parlé de la piètre rentabilité de l'industrie, monsieur Robinson. D'accord, mais il y a de plus en plus de prêteurs en ligne. Pourquoi l'industrie est-elle encore si peu rentable, si les transactions peuvent s'effectuer sur Internet?

**M. Robinson :** Je vais répondre à cette question, et aussi à une question que vous avez posée à la dernière réunion. En fait, je vais vous dire pourquoi je ne peux y répondre.

De ce que je sais, il est très difficile d'obtenir des données fiables sur les prêteurs virtuels. Je présume que vous allez entendre les témoignages de prêteurs sur salaire. Vous devriez rester sceptiques devant tout ce qu'ils vous diront.

Les prêteurs virtuels disparaissent aussi vite qu'ils sont arrivés. D'après les renseignements que j'ai eus, ils accusent des pertes considérables, à un point tel que ce n'est pas un modèle d'affaires viable, à mon avis. Money Mart gère ses affaires de façon très efficace. En succursale, les pertes varient entre 1,3 et 5 p. 100. Les prêteurs virtuels se situent à 10 p. 100 ou plus, et c'est 10 p. 100 de plus que le principal.

C'est simple d'empocher de l'argent gratuitement. Les mauvais payeurs se moquent des prêteurs virtuels, car les prêteurs ne peuvent rien faire : pas de tache au dossier de crédit, pas de poursuite judiciaire, puisqu'ils n'ont pas de stature devant les tribunaux, et ce ne serait pas rentable pour eux de toute façon

every Internet lender, borrow whatever I can get from them and laugh at them. I don't do that because I'm an ethical person, but I don't believe the Internet is the threat. The storefront payday lenders will tell you that it is a huge bogeyman. They're lying. It's not. I don't see that issue.

They are more efficient in terms of needing an office, but those loan losses are killers. I was able to extract Money Mart's loan losses on the Internet side of the business. I have to go to the U.S. to get data on Money Mart. The last data available is 2014 before their parent went private. They were showing 11.7 per cent loss for the Internet side, and they are the best of the business. So imagine what these fly-by-night operations are doing. They come up and think it's an easy way to make money, and they're gone.

There are two or three Internet operations in Canada that are good, but they also follow all the rules. They're regulated. Progressive, Mogo and 310-LOAN, for example.

The other question you asked, however, which I think is very important, was "what about 35 per cent in Quebec?" We don't have any data on the instalment lenders. The only data I've been able to get anywhere on any of this was through U.S. 10-Ks and 10-Qs, disclosing Canadian data from Money Mart. If I had that data, I could tell you whether 35 per cent was fair. That was how I determined that \$15 per hundred is the fair rate for payday lenders. But I don't have that data, so I would be guessing. My guess is that 40 to 60 is what they need because that's what I see being charged.

**Senator Mockler:** Thank you very much, doctors. This was very informative.

You've said, Dr. Robinson, if I look at Bill S-237 and I look at your proposal with banks, you said that we would have unintended, bad consequences. Can you expand on that?

**Mr. Robinson:** Yes. If I'm right that this rate is too low — and I believe it is. As I said, I don't have any data, but when I see credit card companies in competition with each other, charging 2 per cent per month, I think that anything at that level is going to be unsustainable.

It's no accident that Money Mart is offering these loans — because of the limitations. They've been fighting against me since 2004.

**Senator Mockler:** They haven't succeeded.

d'entreprendre de telles démarches. Quelqu'un pourrait ainsi emprunter tout ce qu'il peut de tous les prêteurs virtuels qui soient, et se sauver en riant de bon cœur. Je ne le ferais pas, parce que j'ai un bon sens de l'éthique, mais je ne crois pas que la menace vienne d'Internet. Les prêteurs sur salaire qui ont pignon sur rue vous diront qu'Internet est le grand méchant loup. Ils mentent. Ce n'est pas le cas. Je ne vois pas de problème de ce côté.

Bien sûr, il n'y a pas de locaux à payer, mais les pertes sont insoutenables. J'ai pu consulter les pertes sur prêts du volet Internet de Money Mart. Je dois me tourner du côté des États-Unis pour extraire des données sur Money Mart. Les dernières informations disponibles datent de 2014, avant que la société mère ne soit privatisée. L'entreprise, la meilleure de l'industrie, affichait des pertes de 11,7 p. 100 sur les prêts Internet. Imaginez donc ce qui arrive aux prêteurs véreux. Ils croient avoir trouvé un bon filon, mais ils ne font pas long feu.

Il y a deux ou trois entreprises au Canada qui s'en tirent bien, mais elles suivent aussi les règles. Elles sont réglementées. Il y a Progressive, Mogo et 310-LOAN, par exemple.

Votre autre question portait sur les intérêts de 35 p. 100 du côté du Québec. C'est très important de le relever. Nous n'avons aucune donnée sur les prêts remboursables par versements. Les seuls chiffres que j'ai réussi à trouver à ce sujet proviennent des formulaires américains 10-K et 10-Q, qui font état des données canadiennes pour Money Mart. Si j'avais pu obtenir les chiffres, j'aurais pu vous confirmer si 35 p. 100 est un taux juste. C'est ainsi que j'ai calculé que 15 \$ par tranche de cent est le taux juste des prêteurs sur salaire. Mais je n'ai pas ces données, alors je ne peux que présumer que le taux juste se situe entre 40 et 60 p. 100, car c'est ce qui est facturé.

**Le sénateur Mockler :** Merci beaucoup, messieurs. C'était très intéressant.

Monsieur Robinson, d'après votre proposition sur les banques, le projet de loi S-237 aurait des conséquences négatives inattendues. Pourriez-vous nous expliquer ce que vous voulez dire?

**M. Robinson :** Oui. Si j'ai raison de croire que ce taux est trop bas... Comme je le disais, je n'ai pas les données nécessaires pour appuyer mes suppositions, mais à en juger par la concurrence que se livrent les compagnies de carte de crédit en facturant un taux d'intérêt mensuel de 2 p. 100, je crois qu'un taux aussi bas ne peut pas être viable.

Money Mart n'a pas choisi d'offrir ces prêts par hasard; c'est à cause des contraintes qui les accompagnent. L'entreprise essaie de me donner tort là-dessus depuis 2004.

**Le sénateur Mockler :** Elle n'a pas encore réussi.



**Mr. Robinson:** They have not succeeded. They did for a while everywhere but Manitoba. At one point, I think they took something offline because they realized I was using it. But Money Mart, I have to tell you, is the most honest and best one of the bunch by far. However, my gut feeling is that it will require 40 to 60 per cent for these loans to be offered.

Therefore, what will happen is that people who are going to go that route — there's another problem with a payday loan compared to an instalment loan. Picture this: You have no emergency fund, and you have no credit card. We are defining the client here. You can't make ends meet, and you borrow \$500 this month. Two weeks from now, payday comes up, and you have to pay back \$500. It doesn't even matter what the fee is. How many people do you think could do that if they couldn't make ends meet last month? Then they're caught in a cycle.

The idea of the instalment loan in some states in the U.S., B.C. and now Ontario is to try to relieve that by forcing it into instalment loans so that you have a longer period over which to pay it back. How many of us could pay back our mortgage in one shot? That's as big a job for them to pay back \$500.

So I think that they will be cutting off access to that intermediate — 40 to 60 per cent. By the way, they've been quoting 391, and that's because these people don't understand finance. The effective annual rate is thousands to ten thousands to a million per cent, because you are borrowing for such a short time. Keep borrowing like that and you will be ruined. That's the problem of driving us out of the instalment loans and back into payday loans. That's what I'm afraid will happen.

**Senator Mockler:** I have a supplementary. Give us a dry run of why the banks are not moving on it, and what would you do with the banks?

**Mr. Robinson:** Hold their feet to the flame. I'm a professional in this field. I wrote the first personal finance text for the Institute of Canadian Bankers in 1985 in English and French. They are capable of doing this. Talk to the local branch manager, and they'll tell you that the head office just doesn't allow it.

My experience with retail bankers is that they care about the people, not just about the money, but the system — these are very big organizations. The amount of money at stake in payday lending is nothing. The banks, for example, especially CIBC, all have this illusion that they can go to New York and trade in a

**M. Robinson :** Elle n'a pas réussi. Elle s'est permis d'aller de l'avant pendant un certain temps partout, sauf au Manitoba. À un moment donné, elle a retiré certaines choses du Web, parce qu'elle s'est rendu compte que je m'en servais. Mais je dois vous dire que Money Mart est le prêteur le plus honnête et le plus efficace du lot. Mon instinct me dit toutefois qu'il faudra de 40 à 60 p. 100 pour que ces prêts soient offerts.

Il faut donc s'attendre à ce que les gens qui opteront pour un prêt sur salaire... Ce type de prêt, comparativement à un prêt remboursable par versements, pose un autre problème : il vise une clientèle bien précise, soit les gens qui n'ont pas de fonds d'urgence, pas de carte de crédit et qui n'arrivent pas à équilibrer leur budget. Prenons quelqu'un qui emprunte 500 \$ au courant du mois. À sa prochaine paye, il doit rembourser ces 500 \$. Peu importe les frais facturés, qui pourrait se permettre de rembourser une telle dette en ayant déjà eu du mal à joindre les deux bouts le mois précédent? Ces gens sont pris dans un cercle vicieux.

L'idée des prêts remboursables par versements dans certains États américains, ainsi qu'en Colombie-Britannique et maintenant en Ontario, est de donner un peu de jeu aux emprunteurs, qui peuvent étaler la dette sur une plus longue période. Combien d'entre nous pourraient rembourser leur hypothèque d'un seul coup? C'est difficile pour eux de rembourser 500 \$.

Je pense qu'ils vont essayer de couper l'accès à cette solution intermédiaire — de 40 à 60 p. 100. Soit dit en passant, ils parlent de 391 p. 100, et c'est parce qu'ils ne comprennent pas les finances. Le taux d'intérêt annuel effectif s'élève à des milliers, voire à des dizaines de milliers et même à un million de pour cent, parce que les prêts s'échelonnent sur de très courtes périodes. Emprunter dans de telles conditions à répétition ne peut que mener à la faillite. C'est ce qui pose problème avec cette tendance qui veut qu'on délaisse les prêts remboursables par versements au profit des prêts sur salaire. C'est ce qui va arriver, j'en ai bien peur.

**Le sénateur Mockler :** J'aurais une autre question. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi les banques n'offrent pas ces services, et que pourrait-on faire à cet égard?

**M. Robinson :** Il faudrait exercer des pressions sur elles. Je suis un professionnel dans le domaine. J'ai d'ailleurs écrit mon premier ouvrage sur les finances personnelles en 1985 pour l'Institut des banquiers canadiens, en anglais et en français. Les banques sont capables de le faire. Vous n'avez qu'à vous adresser à votre directeur de succursale; il vous répondra que le siège social ne leur permet pas de le faire.

D'après mon expérience, les banques se soucient des gens, pas seulement de l'argent — mais ce sont de très grandes organisations. L'argent que représentent les prêts sur salaire est très minime. Les banques, par exemple, en particulier la CIBC, voient le commerce des produits financiers dérivés comme un

zero-sum game in derivatives and make billions of dollars. Of course, the next year, they lose billions. I know how derivatives trading works. This is part of my expertise. So they don't pay attention to a little business like that.

In fact they make all their money out of the branches. If you just expand the branch — you've got the same branch, the same staff. You're running more loans through them. Overdraft protection is what you actually do; give everybody overdraft protection. The fees are quite high in overdraft protection. In fact, they are higher than 20 per cent if you work it out. But boy, is it a lot cheaper than what they're paying now. Then they're in the mainstream. They can improve their credit rating. They can do all the things that Jerry and I want them to do.

That doesn't solve, for example, the indigenous reserves in northern Ontario and Manitoba. I think we need something else for that, such as postal banking, but at least it solves the problems for the inner city where most of our population, including a large part of our indigenous population, lives.

We interviewed people in 2016 coming out of payday lending stores. We persuaded people to talk to us. It was not me, but it was somebody I'm working with. Did you interview, Jerry?

**Mr. Buckland:** A team of us.

**Mr. Robinson:** A team interviewed. Forty-eight per cent of the subjects were indigenous. Ten per cent of the population in Manitoba is indigenous. That is where your problem is. And they will go back to the payday lenders if they don't have the instalment loans, and the payday lenders are worse, not because they're nasty but because they're too inefficient.

**Senator Ringuette:** My imagination is in overdrive right now in regard to the Canadian banks, although I must say, and to their credit, that the Desjardins Group is financing local communities and volunteer groups that want to provide emergency loans. They are doing a fantastic job, and I want to congratulate them. I want to say that the six big ones, chartered ones that are well guarded by the Department of Finance, should follow the example that they're setting. I understand and I agree, although you're kind of asking for mission impossible for the time being, but we're here for a while, so there might be hope.

jeu à somme nulle et elles ont l'impression qu'elles peuvent aller à New York et faire des milliards de dollars. Évidemment, l'année suivante, c'est le contraire qui se produit. Je sais comment ce marché fonctionne. Cela fait partie de mon expertise. Alors elles ne s'intéressent pas vraiment aux petites entreprises.

En fait, elles réalisent tous leurs profits à partir de leurs succursales. Si on ne faisait que développer la succursale... On aurait la même succursale, le même personnel. On pourrait accorder davantage de prêts et une meilleure protection de découvert. En fait, on pourrait l'offrir à tout le monde. On sait que les frais associés à la protection de découvert sont très élevés. En fait, ils dépassent les 20 p. 100, mais au bout du compte, ils sont beaucoup moins élevés que ce que les gens paient à l'heure actuelle. Ils auraient donc accès aux services bancaires courants. Ils pourraient ainsi améliorer leur cote de crédit et faire tout ce que Jerry et moi-même préconisons.

N'empêche que cela ne règle pas le problème des gens qui vivent dans les réserves autochtones du Nord de l'Ontario et du Manitoba. Je pense qu'il faudrait mettre en place d'autres mesures, comme des services bancaires postaux, mais au moins, cela réglerait le problème de la population qui vit dans les quartiers défavorisés de la ville, dont une grande partie est autochtone.

En 2016, nous avons interrogé des clients de sociétés de prêt sur salaire. Nous les avons convaincus de nous parler. Ce n'est pas moi qui les ai interrogés, mais un de mes collègues. Jerry, avez-vous réalisé des entrevues?

**M. Buckland :** C'était l'une de nos équipes.

**M. Robinson :** Il y avait une équipe responsable des entrevues. Quarante-huit pour cent des personnes interrogées étaient des Autochtones. Dix pour cent de la population du Manitoba est autochtone. Voilà le problème. À défaut d'avoir des prêts à tempérament, les gens vont se tourner vers les prêteurs sur salaire, et ces prêteurs sont encore pires. Ce n'est pas qu'ils sont méchants; ils sont juste trop coûteux.

**La sénatrice Ringuette :** Mon imagination s'emballe en ce moment en ce qui a trait aux banques canadiennes, même si je dois dire que le Groupe Desjardins — et c'est tout à son honneur — finance les collectivités locales et les groupes de bénévoles qui souhaitent offrir des prêts d'urgence. Ils font un travail remarquable, et je veux les féliciter. Je tiens à dire que les six grandes banques à charte, qui sont bien protégées par le ministère des Finances, devraient suivre leur exemple. Je comprends et je suis d'accord avec vous, même si ce que vous nous demandez est une mission impossible pour l'instant, mais, comme nous serons ici encore un bon moment, il y a peut-être de l'espoir.

Constitutionally, you understand that the federal government is responsible for setting the rate of interest. In 2006, we gave the provinces that wanted to regulate the payday loan only financial product, which was a loan of \$1,500 up to 62 days. That was the limit, and that is the only product that the provinces can regulate. If we fast forward to 12 years later, we're faced with all these new retail outlets and no oversight.

Question number one is, should the federal government give more power to regulate more financial products to the provinces, or should we backtrack from what we did in 2006 and say that this is a federal issue and we will regulate and provide oversight to all Canadians from coast to coast to coast?

**Mr. Buckland:** I think that either federal regulation or harmonized jurisdiction, provincial-territorial regulation, both of those could work. My preference would be federal. It seems to me it's more efficient. I'm an economist by training. But I think harmonized territorial provincial could also work.

A key issue here is how do people understand the law. I failed to emphasize this in my presentation, but my understanding is that there's some deep misunderstanding about the criminal rate of interest. My colleague Dr. Gail Henderson has done some research into this, and it seems like many policymakers understand that law to apply just to criminal credit offerings, not to financial retailers. So it seems like there's an important misunderstanding that this bill needs to address. Is that right, that 60 per cent is only applying to criminal offerings? I would say, whether it's federal or harmonized, we need to be clear on what it is and what it means.

**Senator Ringuette:** Our research indicates that in the last 10 years, the three cases that went to the Supreme Court of Canada in regard to the criminal interest rate had to do with contract law.

**Mr. Robinson:** That's true about the contract law. I was involved in a case earlier than that, the Dunphy case, which was an interesting case in its own right.

I would prefer to see federal regulation. My stated preference and my submission was repeal section 347(1) and give two years and kill payday lending, but you have to do that while also pushing the banks. I would see it better done federally.

D'un point de vue constitutionnel, vous savez que le gouvernement fédéral est chargé de fixer le taux d'intérêt. En 2006, nous avons accordé aux provinces qui le souhaitaient le pouvoir de réglementer des prêts sur salaire d'au plus 1 500 \$, dont l'échéance ne pouvait être supérieure à 62 jours. C'était la limite, et il s'agissait du seul produit financier que les provinces pouvaient réglementer. Douze ans plus tard, on se retrouve avec tous ces nouveaux prêteurs sans surveillance.

Ma première question est la suivante : le gouvernement fédéral devrait-il conférer plus de pouvoirs de réglementation aux provinces à l'égard des produits financiers, ou devrions-nous revenir sur ce que nous avons fait en 2006 et dire qu'il s'agit d'un champ de compétence strictement fédérale et que, par conséquent, nous allons nous occuper de la réglementation et de la surveillance à l'échelle du Canada?

**M. Buckland :** Qu'il s'agisse d'une réglementation fédérale ou d'une harmonisation de la réglementation entre les provinces et les territoires, je pense que l'une ou l'autre de ces options pourrait être réalisable. Personnellement, je préfère que ce soit le gouvernement fédéral qui s'en occupe. Il me semble que ce serait plus efficace. Je suis un économiste de formation. Cependant, je pense qu'une réglementation harmonisée pourrait aussi fonctionner.

La question est de savoir comment les gens comprennent la loi. Je n'en ai pas parlé dans mon exposé, mais je crois savoir que les gens ne comprennent pas très bien ce qu'est le taux d'intérêt criminel. Ma collègue, Gail Henderson, a fait des recherches sur le sujet, et il semble qu'un grand nombre de décideurs pensent que la loi s'applique seulement aux organisations criminelles et non aux détaillants financiers. Par conséquent, il semble y avoir une profonde incompréhension de la question que vise à régler ce projet de loi. Est-ce vrai que le taux de 60 p. 100 ne s'applique qu'aux produits de crédit offerts par les prêteurs criminels? Que la réglementation soit fédérale ou harmonisée, il est important de comprendre ce qu'elle signifie.

**La sénatrice Ringuette :** Nos recherches démontrent qu'au cours des 10 dernières années, les trois affaires qui se sont retrouvées devant la Cour suprême du Canada concernant le taux d'intérêt criminel portaient sur le droit contractuel.

**M. Robinson :** C'est exact. Je suis intervenu dans un dossier avant cela, plus précisément l'affaire Dunphy. Il s'agissait d'un cas d'espèce très intéressant.

Je préférerais que le gouvernement fédéral s'occupe de la réglementation. Dans mon mémoire, j'ai proposé d'abroger l'article 347.1 du Code criminel et de prévoir deux ans pour mettre fin aux activités des sociétés de prêts sur salaire. Toutefois, il faudrait également exercer des pressions auprès des banques. Je préférerais que ce soit fait à l'échelle fédérale.

What you could do is take a shot at this. We don't have data and we can't get it, so bring in the Bank of Canada overnight rate plus 36 per cent and see what happens. That's not an unreasonable approach to take. I think that the rate you have set is almost certainly going to be too low. If you bring it in at what I just suggested, you will not catch the standard department store credit cards, et cetera, and you will hit the instalment lenders, or you may not. It may be that they actually can be sufficiently efficient, but I don't know. But that would be an alternative. I would like to see it done, regulated federally.

**Senator Marwah:** Professor Robinson, I am glad I have retired from banking. I'd hate to debate with you on whether the bank should or shouldn't do this.

Both of you, as well as some prior witnesses, have said that the issue is also one of enforcement, and to me no law has any value at all if it cannot be enforced, so it is not enforced.

I'd like your views on why that is the case. I can hazard a guess. Because it's not important enough, so that's why we don't do it. If we can't enforce 60 per cent, I'd hate to think how you could enforce 20 per cent where the numbers would rise exponentially. I'd like to have your views on why that is the case. What are the factors behind it?

**Mr. Buckland:** I think that's a very good question. Part of the ambiguity on the part of policymakers reflects maybe a lack of political motivation to address financial exclusion. I think many people who are going to high-interest lenders, payday lenders, pawnshops, rent-to-own operators, instalment lenders, are low income. They have few alternatives and many of these people are powerless. They have very limited voice politically. So when they're unhappy with their financial services, they don't really have the outlets to complain and make a fuss, whereas a middle-income consumer maybe is more aware of the different channels that he or she can take to complain and make a fuss.

The Financial Consumer Agency of Canada, for instance, has access to basic banking regulations and they're enforced on the basis of complaints. Consumers phone in and complain. But do low-income people know that they can complain? Do they know about the existence of the regulations? Probably not. Whereas middle-income people probably are more aware of their rights and more articulate about those rights. I think that's a part of the problem.

**Senator Marwah:** Why are consumer advocates, including yourself, not mounting a campaign to get people to complain? Why has this not come up as an issue of enforcement? As long as I've been here, I've never heard anybody mounting a complaint.

Il faudrait entreprendre des mesures à leur égard. Comme on n'a pas de données, on n'a qu'à appliquer le taux du financement à un jour en vigueur de la Banque du Canada, majoré de 36 p. 100, et voir ce qui se passe. Ce n'est pas une approche déraisonnable. Je pense que le taux que vous avez établi sera certainement trop bas. Si vous allez dans le sens de ma proposition, vous n'allez pas cibler les cartes de crédit des grands magasins, et cetera, mais vous allez peut-être régler le problème des prêteurs à tempérament. Cela pourrait ne pas être suffisant; je n'en sais rien. Cependant, cela pourrait être une option. Quoi qu'il en soit, je pense que le gouvernement fédéral devrait être celui qui se charge de ce dossier.

**Le sénateur Marwah :** Monsieur Robinson, je suis heureux d'avoir pris ma retraite du secteur des banques. Je ne voudrais surtout pas m'engager dans un débat avec vous sur ce sujet.

Vous deux, de même que d'autres témoins avant vous, avez dit que le problème se situait également au niveau de l'application de la loi, et à mes yeux, une loi n'a aucune valeur si on ne peut l'appliquer.

Pourquoi en est-il ainsi? Je suis porté à croire que c'est parce que ce n'est pas assez important. Si on n'arrive pas à appliquer la règle à 60 p. 100, comment pourra-t-on y arriver à 20 p. 100? Les chiffres vont augmenter de façon exponentielle. J'aimerais connaître votre avis là-dessus. Quels sont les facteurs qui expliquent ce manque de rigueur dans l'application de la loi?

**M. Buckland :** Je pense que c'est une très bonne question. L'ambiguïté de la part des décideurs reflète peut-être un manque de volonté politique de régler la question de l'exclusion financière. Je pense que bon nombre des gens qui vont avoir recours à des prêts à intérêts élevés, des prêts sur salaire, des prêts sur gages, des locations avec option d'achat ou des prêts à tempérament sont des personnes à faible revenu. Ces gens sont impuissants, et très peu d'options s'offrent à eux. Ils ont très peu d'influence politique. Cela dit, lorsqu'ils sont insatisfaits de leurs services financiers, ils ne savent pas vraiment à qui s'adresser pour déposer une plainte, contrairement à un consommateur de la classe moyenne qui connaît sans doute davantage les recours qui sont à sa disposition.

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada, par exemple, applique le Règlement sur l'accès aux services bancaires de base en fonction des plaintes. Les consommateurs appellent et déposent une plainte. Toutefois, est-ce que les personnes à faible revenu savent qu'elles peuvent faire une plainte? Est-ce qu'elles savent qu'il existe un règlement? Probablement pas. Les gens de la classe moyenne sont plus conscients de leurs droits et savent les faire respecter. Je pense que cela fait partie du problème.

**Le sénateur Marwah :** Pourquoi les protecteurs des consommateurs, y compris vous, ne lancent-ils pas une campagne pour amener les gens à se plaindre? Pourquoi cette question d'application n'a-t-elle jamais été soulevée? Depuis que

We all know virtually hundreds of lenders, and if we include the fees and the insurance, which are basically hidden interest rates, we've been above 60 per cent for decades, and not one boo has come from anybody, no consumer advocate agency, no credit counselling firm, and I find that impossible. There are voices. Why aren't they doing something?

**Mr. Buckland:** I think there are voices, and low-income consumers do have voices. There are organizations that represent them. ACORN Canada is one. We heard from Courtney Mo who represents an organization in Calgary. I live in Winnipeg. SEED Winnipeg is an organization that does similar work. There are definitely voices out there.

Again, I'm really glad that you're listening because there hasn't been a listening ear for those voices. It's awesome that you're listening. Please talk to these people more and hear their views. This is great because this is a major social problem. Low-income people are financially excluded. They face barriers to access mainstream banking that middle income people complain about. I totally agree with your point.

**Mr. Robinson:** That was a great answer.

**Senator Unger:** I'm sitting here listening and trying to remember who it was, Stephen Leacock perhaps, who said, "I hate banks." That's kind of my feeling and lifelong attitude toward banks.

Dr. Buckland, would you comment on what your colleague is saying and what his views are? Would you both agree that financial literacy is really scarce in Canada at this point? It should be mandatory in all high schools across the country, but I don't think it is. I'm wondering if you would agree that further recommendations need to be looked into, for example, more education, and that should all come before a bill like this would pass?

**Mr. Buckland:** I've been working with Dr. Robinson for many years. In fact we're co-editing a book on payday lending in Canada. We disagree from time to time, but we also agree on many points. Certainly, in terms of his financial analysis of the payday loan industry, I totally respect his understanding and what payday lenders need to charge in order to operate their firms. I completely support his views.

In terms of the role of financial literacy, I agree, because I think this financialization phenomenon tied in with consumerism really is pushing us to learn more, and buyer beware. That's so critical.

je suis ici, je n'ai jamais vu qui que ce soit organiser une telle campagne. Nous connaissons tous pratiquement des centaines de prêteurs, et si on inclut les frais et les assurances, qui sont essentiellement des taux d'intérêt cachés, nous avons des taux d'intérêt annuels supérieurs à 60 p. 100 depuis des décennies, et pourtant, personne ne s'en est plaint, pas même les organismes de protection des consommateurs ou les firmes de counseling en matière de crédit. Je trouve cela inconcevable. Il y a pourtant des défenseurs. Pourquoi ne fait-on rien?

**M. Buckland :** Je sais qu'il y a des porte-parole, et je crois que les consommateurs à faible revenu peuvent se faire entendre. Il y a des organismes qui les représentent, dont ACORN Canada. Nous avons entendu Courtney Mo, qui représente une organisation à Calgary. Je vis à Winnipeg. SEED Winnipeg est un organisme qui fait un travail semblable. Il y a assurément des porte-parole.

Encore une fois, je suis très ravi que vous accordiez de l'attention à ce dossier, car cela n'arrive pas souvent. C'est merveilleux. Je vous prierais de prêter une oreille attentive à ces gens et de recueillir leurs points de vue. Il s'agit d'un grave problème social. Les personnes à faible revenu sont exclues financièrement. Elles n'ont pas accès aux services bancaires courants dont se plaignent les gens de la classe moyenne. Je suis totalement d'accord avec vous.

**M. Robinson :** C'était une excellente réponse.

**La sénatrice Unger :** Je suis assise ici et j'essaie de me rappeler si c'est Stephen Leacock qui a dit un jour : « Je déteste les banques. » J'ai en quelque sorte toujours eu ce sentiment à l'égard des banques.

Monsieur Buckland, que pensez-vous du point de vue de votre collègue? Seriez-vous d'accord tous les deux pour dire qu'il y a un grand manque de littératie financière au Canada en ce moment? L'éducation financière devrait être obligatoire dans toutes les écoles secondaires au pays, mais je ne crois pas que ce soit le cas. Pensez-vous qu'il faudrait envisager d'autres recommandations, notamment en vue d'améliorer la littératie financière, avant qu'on adopte un projet de loi comme celui-ci?

**M. Buckland :** Je travaille avec M. Robinson depuis de nombreuses années. En fait, nous sommes en train d'écrire un livre sur les prêts sur salaire au Canada. Nous sommes parfois en désaccord, mais nous nous entendons sur de nombreux points. Chose certaine, pour ce qui est de son analyse financière de l'industrie des prêts sur salaire, je respecte totalement son point de vue et je sais ce que les prêteurs sur salaire doivent facturer pour être rentables.

Quant au rôle de la littératie financière, je suis d'accord, car je considère qu'il y a tout un phénomène de financiarisation qui est rattaché à la société de consommation et qui nous oblige à en apprendre davantage et à faire preuve de vigilance. C'est très important.

My caveat would be that sometimes there's an assumption that if you're low income, you're more financially illiterate. For my research, I go into neighbourhoods and talk to low-income people. I've been blown away by the ability of low-income people to manage meagre finances. I agree that everyone needs to become better equipped in terms of financial literacy because of this complicating marketplace. Low income, middle income, upper income we all need to learn more, but I would never want to say that low-income people find themselves in that space because they are financially illiterate. In fact, middle-income people could learn a lot from low-income people about managing their finances.

**Mr. Robinson:** I agree and disagree. I don't think the issue is financial literacy. I'm in the middle of this debate with people writing to me all the time about it. The issue is deeper than that. It is behavioural. Some of you may have noticed that the Nobel Prize in economics went to Richard Thaler this year, behavioural economist. I do research in behavioural economics related to consumer finance. We're developing a course on this at York.

The innate behaviours of people wired into our brains, the neuroscience, overrides completely the prefrontal cortex that does the rational stuff that we all think we're doing. You may have heard of the marshmallow experiment, but there is just huge amounts of evidence. I've published work on behaviour and the way we are wired.

I've been exhaustively trained for my whole life in finance and economics, but it may be that the only reason that I have terrific self-discipline is because my parents gave it to me when I was two years old or something. So it isn't the financial literacy.

Besides which, you should not trust any of the financial literacy measures you see. I look at the questions they ask and it's nonsense. They don't ask the kind of questions that Mr. Buckland and I would ask somebody about their finances. They are asking middle class people if they know how to manage their trust funds. They're not asking them: Do you understand what it means if you spend this today and don't have it tomorrow? Really.

So in regard to financial literacy measures, I don't think Canadians are any worse than anybody else, but I don't think it will help. I don't want to say no, but I don't think it will help.

Ma seule réserve serait que parfois, on suppose que parce qu'une personne a un faible revenu, elle n'a aucune connaissance financière. Dans le cadre de mes recherches, je me suis rendu dans des quartiers défavorisés et j'ai discuté avec des personnes à faible revenu. J'ai été renversé de voir à quel point ces personnes s'en tiraient bien avec si peu de ressources. Je conviens que tout le monde gagne à être mieux outillé en matière de finances, parce qu'il s'agit d'un marché fort complexe. Les connaissances financières sont importantes dans la vie quotidienne de toutes les classes de revenu. Toutefois, il ne faut pas croire que parce qu'une personne gagne un faible revenu qu'elle est ignorante. En fait, les gens de la classe moyenne en auraient beaucoup à apprendre des gens à faible revenu sur la gestion de leurs finances personnelles.

**M. Robinson :** Je suis plus ou moins d'accord. Je ne crois pas que l'enjeu ici soit la littératie financière. Je suis partagé sur la question. Il y a des gens qui m'écrivent constamment à ce sujet. La question est beaucoup plus profonde que ça. C'est une question de comportement. Certains d'entre vous ont sans doute remarqué que Richard Thaler, un spécialiste de la finance comportementale, a remporté le prix Nobel d'économie cette année. Je fais des recherches dans le domaine de l'économie comportementale relativement aux finances des consommateurs. Nous sommes d'ailleurs en train d'élaborer un cours sur le sujet à l'Université York.

Les comportements innés des gens sont incrustés dans leur cerveau; la neuroscience l'emporte complètement sur le cortex préfrontal, soit la partie qui nous aide à prendre de bonnes décisions rationnelles. Vous avez sans doute entendu parler de l'expérience de la guimauve, mais sachez qu'il y a des tonnes de données scientifiques là-dessus. J'ai d'ailleurs publié un ouvrage sur le comportement et notre fonctionnement.

J'ai beau avoir une longue formation en finance et en économie, la seule raison pour laquelle j'ai une aussi grande discipline, c'est parce que mes parents me l'ont transmise lorsque j'avais environ deux ans. Ce n'est donc pas nécessairement une question de littératie financière.

Par ailleurs, il ne faudrait pas se fier à toutes les mesures de littératie financière que l'on voit. Je regarde les questions qu'on pose aux gens, et elles n'ont aucun sens. On ne leur pose pas les questions que M. Buckland et moi leur poserions au sujet de leurs finances. On demande aux gens de la classe moyenne s'ils savent gérer des fonds en fiducie. On ne leur demande pas s'ils comprennent réellement que ce qu'ils dépensent aujourd'hui, ils ne l'auront pas demain.

Cela dit, pour ce qui est des mesures de littératie financière, je crois que les Canadiens ne s'en tirent pas plus mal que les autres. Je ne veux pas m'opposer à votre proposition, mais je ne crois pas que cela va aider.

**Senator Unger:** Your comment about more education, more research, more of the recommendations that Mr. Buckland talked about, should that be done before this bill or a bill like this should be passed?

**Mr. Buckland:** That is a good question. What's needed is a federal government plan to address financial exclusion, and as a part of that package of policy reform, there needs to be research.

Should more research be done before passing this particular bill? Yes, I think so. There's been some questions about the consequences of the action. I still feel very strongly that there needs to be clarity about the purpose of criminal rate of interest. Is it just for criminal organizations, or is it for all credit providers? First and foremost, in my mind that needs to be clarified.

[Translation]

**Senator Dagenais:** Before I ask my question, I would like to digress for a moment. We were talking about literature that could help people save money. There is a very popular Quebecer accountant who recently published a book titled *En as-tu vraiment besoin?* People could read that very affordable book on the topic.

You talked about major Canadian banks. We know that the Canadian banking system is recognized for its quality, as well as for its regulations. Major banks are very profitable, perhaps because they have decided to stop taking risks. I may be a bit biased, as my spouse worked for a major bank for 30 years.

I would like to come back to a potential solution that could be considered, with a national framework. Beyond the criminal interest rate, could lenders not be forced to use some sort of standard contracts or record those contracts? That may be a solution. I would like to hear your thoughts on that.

[English]

**Mr. Robinson:** I think you're referring to the contracts. They do have formal contracts, although you have to be cautious about them. They are required by law to do this in each of the provinces, but what they don't do is report to credit agencies, so they never get to improve their credit rating. There's been proposals to do that. It's such a small industry that it's expensive for them to collect the data. They don't do that now. They don't report. Big banks report to credit agencies, stores, et cetera, but not payday lenders. That would help repair credit, but I don't think it would address the principal issues. I think that we still need the people to be working in the banking system for all of their needs rather than through the payday lenders and these other lenders. They claim, sometimes falsely, that they will help

**La sénatrice Unger :** Vous avez parlé de sensibiliser davantage les gens, d'effectuer plus de recherches et de prendre les mesures dont a parlé M. Buckland, mais diriez-vous que cela devrait être fait avant l'adoption du projet de loi?

**M. Buckland :** C'est une bonne question. Il faut avant tout que le gouvernement fédéral élabore un plan pour lutter contre l'exclusion financière, et dans le cadre de cette réforme des politiques, il conviendrait effectivement de mener davantage de recherches.

Quant à savoir si cela devrait être fait avant l'adoption de ce projet de loi, je crois que oui. On s'est interrogé sur les conséquences indues des mesures qui seront prises. Je crois fermement qu'il faut préciser l'objectif du taux d'intérêt criminel. Est-ce qu'on vise des organisations criminelles ou tous les fournisseurs de crédit? Selon moi, cela doit être clarifié avant toute chose.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Avant de poser ma question, j'aimerais faire une petite parenthèse. On parlait de littérature qui pourrait aider les gens à économiser. Il y a un comptable québécois très populaire qui a récemment publié un livre intitulé *En as-tu vraiment besoin?* Les gens pourraient lire ce livre très abordable qui traite de ce sujet.

Vous avez parlé des grandes banques canadiennes. On sait que le système bancaire canadien est reconnu pour sa qualité ainsi que pour sa réglementation. Les grandes banques sont très profitables, peut-être parce qu'elles ont décidé de ne plus prendre de risques. Je suis peut-être un peu biaisé, puisque ma conjointe a travaillé 30 ans pour une grande banque.

J'aimerais revenir à une éventuelle avenue qui pourrait être considérée, avec un encadrement national. Au-delà du taux d'intérêt criminel, est-ce qu'on ne pourrait pas obliger les prêteurs sur salaire à utiliser des espèces de contrats types ou à enregistrer ces contrats? Ce serait peut-être une solution. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

[Traduction]

**M. Robinson :** Je crois que vous parlez des contrats. Ils ont des contrats officiels, bien qu'il faille faire preuve de prudence. Légalement, ces contrats sont obligatoires dans chacune des provinces, mais le problème, c'est que ces prêteurs ne font pas rapport aux agences de crédit, alors leurs clients n'améliorent jamais leur cote de crédit. Il y a eu des propositions en ce sens. Comme il s'agit d'un très petit secteur d'activité, il est très coûteux de recueillir des données. On ne le fait pas à l'heure actuelle. Contrairement aux grandes banques, les prêteurs sur salaire ne font pas rapport aux agences de crédit. Cela aiderait pourtant les gens à rétablir leur solvabilité, mais je ne crois pas que ce soit le principal enjeu ici. Selon moi, ce sont les banques qui devraient satisfaire les besoins de ces gens, de sorte qu'ils

you improve your credit score. That is generally a lie. There may be some places that are doing that, some instalment lenders, but for the most part they're not reporting.

As for registering the contracts, some of this work is done in one or two U.S. states, and they have to add additional fees for it, but there are some differences in the U.S. that don't apply here.

**Mr. Buckland:** In Canada, we know payday lending is regulated provincially. The Financial Consumer Agency of Canada, which is a federal agency, is responsible for regulating the access to basic banking regulations. They also do general financial consumer education, and they've done, for instance, surveys on payday lending. In some ways, I think the FCAC would be an ideal federal organization to take on more of that payday loan regulation, but it's not in their mandate right now.

In Australia and the United States, there are federal regulations. Chris has mentioned that in the United States usury caps are regulated at the state level. However, the new Consumer Financial Protection Bureau, which was a product of President Obama, now has just introduced regulations requiring payday lenders in the U.S. to underwrite their loans. I think this is a really good move.

One of the things that we've seen in terms of the harmful consequences of payday lending is that people get into a repeat borrowing cycle. They're trying to meet a long-term financial need with a two-week loan, and there's a misalignment. The lender is earning a profit from these repeat loans, but the borrower is not addressing their financial needs, so the Consumer Financial Protection Bureau in the U.S. is requiring underwriting. I think FCAC would be an institution that could take on something like that.

In Australia, they have federal regulation called "responsible credit," and ASIC, the Australian Securities and Investments Commission, is responsible for overseeing that responsible credit regulation.

So again it's a federal regulation that is doing some of the work that I think you might be referring to.

[Translation]

**Senator Dagenais:** My question is for both of our witnesses. We are talking about borrowing at a 40-per-cent interest rate. If someone is forced to borrow at a 40-per-cent interest rate, the likelihood of them being able to repay the money is minimal. The person could deal with another lender to repay their first

n'aient pas à se tourner vers ces prêteurs sur salaire et d'autres prêteurs. Parfois, ils prétendent faussement qu'ils vont vous aider à améliorer votre cote de crédit. Habituellement, c'est un mensonge. Il y en a peut-être certains qui le font, certains prêteurs à tempérament, mais la plupart ne le font pas.

Quant à l'enregistrement des contrats, on le fait dans un ou deux États américains, et il y a des coûts additionnels qui s'y rattachent, mais il y a tout de même des règles aux États-Unis qui ne s'appliquent pas ici.

**M. Buckland :** Au Canada, nous savons que l'industrie des prêts sur salaire relève de la compétence provinciale. L'Agence de la consommation en matière financière du Canada, qui est un organisme fédéral, est responsable de l'application du Règlement sur l'accès aux services bancaires de base. Elle a également un mandat d'éducation des consommateurs en matière financière, et elle a notamment mené des sondages sur les prêts sur salaire. À certains égards, j'estime que cette agence serait l'organisation fédérale idéale pour veiller à la réglementation des prêts sur salaire, mais cet aspect ne figure pas dans son mandat à l'heure actuelle.

En Australie et aux États-Unis, il y a des règlements fédéraux. Chris a mentionné que, aux États-Unis, les plafonds des taux usuraires sont réglementés par chaque État. Cependant, le nouveau Consumer Financial Protection Bureau, qui a été mis sur pied par le président Obama, vient tout juste d'établir un règlement qui oblige les prêteurs sur salaire américains à garantir les prêts qu'ils consentent. Je considère que c'est une très bonne chose.

L'une des conséquences regrettables des prêts sur salaire que nous constatons, c'est que les gens entrent dans un cycle d'emprunt à répétition. Ils essaient de répondre à un besoin financier à long terme avec un prêt sur deux semaines : il y a un décalage. Le prêteur réalise un profit sur ces prêts à répétition, mais l'emprunteur ne répond toujours pas à ses besoins financiers, c'est la raison pour laquelle le Consumer Financial Protection Bureau, aux États-Unis, exige des garanties. Je pense que l'ACFC pourrait faire quelque chose du genre.

En Australie, il y a une réglementation fédérale sur ce qu'on appelle le « crédit responsable » et c'est l'ASIC, soit l'Australian Securities and Investments Commission qui a la responsabilité d'administrer la réglementation sur le crédit responsable.

C'est donc, encore une fois, un règlement fédéral qui permet de faire un peu ce à quoi je crois que vous faites allusion.

[Français]

**Le sénateur Dagenais :** Ma question s'adresse à nos deux témoins. Nous parlons ici d'un emprunt à 40 p. 100 d'intérêt. Si une personne se trouve dans l'obligation d'emprunter à 40 p. 100 d'intérêt, ses chances de pouvoir rembourser sont minimales. La personne pourrait faire affaire avec un autre prêteur pour



loan. Finally, if they don't win the lottery, they will be in debt for a long time. What do you think about a 40-per-cent interest rate?

[English]

**Mr. Buckland:** I think it's a high rate, and it would be a risk for some borrowers. It could draw some borrowers into a credit cycle that they eventually would not be able to pay off. For other borrowers, it could be fine.

That's one of the things we've seen in our research on payday lending. Some people are very strategic and they use payday loans very strategically. We saw this in a focus group recently in Winnipeg where we talked with a group of a dozen people, and two of these people were very strategic. They only took out payday loans once or twice a year and they took them out even though they had savings. Why? Because they knew that they would pay off the payday loan. So they were very strategic.

But there were others in this group who got trapped into a payday loan cycle. They couldn't pay it off, and they had to get another one to pay off the first and so on and so on, and they got into this repeat loan cycle. So the payday loan regulations are insufficient to protect people currently. I'm sorry if I haven't answered your question directly.

**Mr. Robinson:** There is something that happens quite commonly, and we've heard testimony to this effect. We know it's happening, as do both the payday lenders and their clients. They'll go across the street to another one if they can't get enough from the first one. Everybody knows this is happening. If there was a province-wide or country-wide registry, you could possibly stop people from doing this, but this becomes very intrusive and very expensive to operate. The same happens in the States, so that as you get this multiplicity of lenders, then people just simply borrow again and again. Because they're not putting up any security and there's no registration, one lender doesn't know that another one is on the hook. We had one fellow who came in and testified that he used three lenders in sequence. Then he would pay off one and borrow from the next, something like kiting cheques.

**Senator Wallin:** A quick summary of your point, Mr. Robinson, is that the issue is not financial literacy, that somehow people are hard-wired to either manage their finances or not, and then the other issue, of course, of discrimination. Essentially, what you're saying is: Force the banks to do this; they can use their overdraft system or their lines of credit; they're going to lose money because the clientele is not going to change their behaviour and they should just write it off because it's a relatively small amount of money in the scheme of things.

rembourser son premier emprunt. Finalement, si elle ne gagne pas à la loterie, la personne sera endettée pendant très longtemps. Quelle est votre opinion au sujet d'un taux de 40 p. 100?

[Traduction]

**M. Buckland :** Je trouve que c'est un taux élevé et qu'il serait risqué pour certains emprunteurs. Il pourrait les faire plonger dans un cycle de crédit tel qu'ils ne pourront jamais rembourser leur emprunt. Pour d'autres emprunteurs, ce pourrait être correct.

C'est un constat que nous tirons de notre recherche sur les prêts sur salaire. Certaines personnes sont très stratégiques et utilisent les prêts sur salaire de façon très stratégique. Nous l'avons vu dans un groupe de travail récemment, à Winnipeg. Ce groupe rassemblait une douzaine de personnes, dont deux l'utilisaient de façon très stratégique. Elles contractaient des prêts sur salaire une ou deux fois par année et ce, même si elles avaient des économies. Pourquoi? Parce qu'elles savaient qu'elles pourraient rembourser leurs prêts, donc c'était très stratégique.

Il y avait toutefois d'autres personnes dans le groupe qui étaient prises dans un cycle de prêts sur salaire à répétition. Elles n'arrivaient pas à les rembourser, et elles devaient en contracter un deuxième pour payer le premier, et ainsi de suite, dans un cycle d'emprunt perpétuel. Bref, la réglementation actuelle concernant les prêts sur salaire ne suffit pas pour protéger la population. Je m'excuse si je n'ai pas directement répondu à votre question.

**M. Robinson :** Il y a une chose qui arrive assez souvent, nous l'avons entendu dans les témoignages recueillis. Nous savons que cela arrive, et les prêteurs sur salaire comme leurs clients le savent aussi. Ils traverseront la rue pour aller en voir un autre s'ils ne peuvent pas obtenir assez du premier. Tout le monde sait que c'est ce qui arrive. Or, s'il existait un registre provincial ou national, on pourrait peut-être empêcher les gens de le faire, mais ce serait alors très intrusif et coûteux. C'est la même chose aux États-Unis. Les prêteurs sont si nombreux que les gens empruntent encore et encore. Comme il n'y a aucune garantie obligatoire et qu'il n'y a pas de registre non plus, tel prêteur ne peut pas savoir qu'il y en a un autre dans l'équation. Il y a un homme qui nous a raconté qu'il avait recours à trois prêteurs en séquence. Il empruntait de l'argent du deuxième pour payer le premier, avec ce qui ressemble à de faux chèques.

**La sénatrice Wallin :** Pour résumer brièvement ce que vous dites, monsieur Robinson, ce n'est pas un problème de littératie financière, mais qu'il y a des gens qui gèrent bien leurs finances et d'autres non, puis il y a aussi bien sûr toute la question de la discrimination. En gros, vous nous dites ceci : il faut forcer les banques à le faire puisqu'elles peuvent utiliser leur système de découvert ou de marges de crédit; elles perdront de l'argent, parce que les clients ne changeront pas de comportement, mais les banques n'auront qu'à amortir ces pertes, parce qu'elles représentent une somme assez infime, au fond.

**Mr. Robinson:** That's a very good question. That's not quite what I'm thinking of. I'll quote my son as one of my co-authors.

What I'm proposing we'll do and what the banks create is what we call "scaffolding," that is, either personally or socially, you create mechanisms that impose some self-discipline. We all do this. We do this whether it's with respect to chocolate, impulse spending or cutting up credit cards. You create mechanisms for yourself.

This would transfer to the banks the ability to do what the payday lenders are sometimes doing, which is creating this mechanism: You have to pay it back. But the bank gets the money first. Almost all deposits now go electronically. So the bank gets the money, covers the overdraft, and you have an enforced "pay yourself first," the mantra of financial planners you may have heard, or set up a separate account or something like that.

Similarly, the credit unions have tried to set up such schemes, but the credit unions are sufficiently small that they don't have enough reach to get to enough people. They've tried very hard, but it's difficult. The banks can do that relatively easily. They could set up with clients an account they put some money into and then they pay the payday loan or overdraft out of that, but they keep their savings over here. That would be the way I would hope it would work.

**The Chair:** On behalf of the committee, I want to thank both of you for taking the time to prepare and to appear with us today. I think that your points of view have been very helpful to us as we wrestle with this problem, which, like so many problems, seems relatively simple until you come to understand it. Thank you much very much. We're very appreciative of your time.

With that, I'm going to suspend the meeting, and then we're going to convene very quickly for an in camera session.

(The committee continued in camera.)

**M. Robinson :** C'est une très bonne question. Ce n'est pas tout à fait ce à quoi je pensais. Je vous citerai mon fils.

Je propose plutôt que les banques créent ce que nous appelons un « système d'échafaudages », c'est-à-dire qu'on crée, à une échelle personnelle ou sociale, des mécanismes qui imposent une forme d'autodiscipline. C'est ce que nous faisons tous. Nous le faisons pour arrêter de manger du chocolat, de dépenser compulsivement ou d'utiliser nos cartes de crédit. Chacun se crée des mécanismes.

Cela transférerait aux banques le pouvoir de faire ce que font parfois les prêteurs sur salaire, c'est-à-dire de créer un mécanisme qui oblige les gens à rembourser leurs prêts. Ce serait les banques qui toucheraient l'argent les premières. De nos jours, presque tous les dépôts sont faits par voie électronique. Donc, la banque perçoit l'argent, couvre le découvert, puis exerce le mantra des planificateurs financiers « paye-toi toi-même d'abord », que vous avez peut-être déjà entendu. Elle pourrait aussi ouvrir un compte à part ou quelque chose du genre.

De même, les coopératives de crédit essaient de se doter de mécanismes du genre, mais elles sont tellement petites qu'elles n'arrivent pas à joindre assez de gens. Elles essaient très fort, mais c'est difficile. Pour les banques, ce serait relativement facile. Elles pourraient ouvrir un compte spécial pour les clients, dans lequel de l'argent serait versé; ce compte servirait à rembourser le prêt sur salaire ou à combler le découvert, mais les clients y garderaient leurs économies. J'espère que c'est ainsi que cela fonctionnerait.

**Le président :** Au nom du comité, je souhaite vous remercier tous les deux d'avoir pris le temps de vous préparer à votre comparution d'aujourd'hui. Je pense que vos points de vue nous seront très utiles pour y voir clair dans cette problématique, qui comme beaucoup d'autres, peut sembler relativement simple tant qu'on ne la comprend pas. Merci beaucoup. Nous vous remercions beaucoup du temps que vous nous avez consacré.

Sur ce, je vais interrompre la séance, après quoi nous reprendrons très brièvement à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)



WITNESSES

**Wednesday, January 31, 2018**

The Honourable Senator Pierrette Ringuette, sponsor of the bill.

**Thursday, February 1, 2018**

*Momentum:*

Courtney Mo, Public Policy Manager (by video conference).

*Credit Counselling of Canada:*

Patricia White, Executive Director.

*Hamilton Roundtable for Poverty Reduction:*

Tom Cooper, Director (by video conference).

*As individuals:*

Jerry Buckland, Professor, International Development Studies, Menno Simons College, Canadian Mennonite University, The University of Winnipeg;

Chris Robinson, Professor, Finance, School of Administrative Studies, York University.

TÉMOINS

**Le mercredi 31 janvier 2018**

L'honorable sénatrice Pierrette Ringuette, marraine du projet de loi.

**Le jeudi 1<sup>er</sup> février 2018**

*Momentum :*

Courtney Mo, gestionnaire des politiques publiques (par vidéoconférence).

*Conseil en crédit du Canada :*

Patricia White, directrice exécutive.

*Hamilton Roundtable for Poverty Reduction :*

Tom Cooper, directeur (par vidéoconférence).

*À titre personnel :*

Jerry Buckland, professeur, Études en développement international, Collège Menno Simons, Université mennonite canadienne, Université de Winnipeg;

Chris Robinson, professeur, finance, École d'études administratives, Université York.